



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

LA SÉCURITÉ DES PARTENARIATS DE RECHERCHE DES UNIVERSITÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS DE RECHERCHE CANADIENS AVEC DES ENTITÉS LIÉES À LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Rapport du Comité permanent de la science et
de la recherche

Lloyd Longfield, président

MAI 2024
44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

**LA SÉCURITÉ DES PARTENARIATS DE
RECHERCHE DES UNIVERSITÉS ET DES
ÉTABLISSEMENTS DE RECHERCHE CANADIENS
AVEC DES ENTITÉS LIÉES À LA RÉPUBLIQUE
POPULAIRE DE CHINE**

**Rapport du Comité permanent
de la science et de la recherche**

**Le président
Lloyd Longfield**

MAI 2024

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

AVIS AU LECTEUR

Rapports de comités présentés à la Chambre des communes

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT DE LA SCIENCE ET DE LA RECHERCHE

PRÉSIDENT

Lloyd Longfield

VICE-PRÉSIDENTS

Corey Tochor

Maxime Blanchette-Joncas

MEMBRES

Valerie Bradford

Richard Cannings

Lena Metlege Diab

L'hon. Helena Jaczek

Arielle Kayabaga

Ben Lobb

L'hon. Michelle Rempel Garner

Gerald Soroka

Ryan Turnbull

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Shafqat Ali

Blaine Calkins

Chad Collins

Michael Cooper

Michael Coteau

Anju Dhillon

Stephen Ellis

Darren Fisher

Lori Idlout

Gord Johns

Marie-France Lalonde

L'hon. David Lametti
Stéphane Lauzon
Ron Liepert
Wayne Long
James Maloney
Larry Maguire
Dan Mazier
Ken McDonald
L'hon. John McKay
Eric Melillo
Rick Perkins
Charles Sousa

GREFFIERS DU COMITÉ

Philip den Ouden
Hilary Smyth

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Recherche et éducation

Kelsey Brennan, analyste
Grégoire Gayard, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DE LA SCIENCE ET DE LA RECHERCHE

a l'honneur de présenter son

DIXIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(3)i) du Règlement, le Comité a étudié l'utilisation des subventions, fonds et contributions du gouvernement fédéral en matière de recherche et de développement par les universités et les établissements de recherche canadiens dans le cadre de partenariats avec des entités liées à la République populaire de Chine et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| SOMMAIRE | 1 |
| LISTE DES RECOMMANDATIONS..... | 3 |
| LA SÉCURITÉ DES PARTENARIATS DE RECHERCHE DES UNIVERSITÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS DE RECHERCHE CANADIENS AVEC DES ENTITÉS LIÉES À LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE..... | 7 |
| Introduction..... | 7 |
| Chapitre 1. Constat..... | 10 |
| 1.1 L'importance des partenariats de recherche internationaux..... | 10 |
| 1.2 Les menaces pesant sur la sécurité de la recherche..... | 12 |
| 1.3 Les stratégies de la République populaire de Chine..... | 14 |
| 1.3.1 Une approche holistique..... | 16 |
| 1.3.2 Acteurs impliqués | 16 |
| 1.3.3 Stratégies de recrutement..... | 18 |
| 1.3.4 Influence et intimidation sur les campus..... | 20 |
| 1.3.5 Cibles privilégiées | 21 |
| 1.4 État des lieux des partenariats de recherche..... | 22 |
| Chapitre 2. Le rôle des établissements et des chercheurs..... | 23 |
| 2.1 Transparence accrue | 24 |
| 2.2 Approche proactive..... | 24 |
| 2.3 Préserver la liberté universitaire et l'autonomie des établissements..... | 25 |
| 2.4 Sensibilisation et formation..... | 26 |
| 2.5 Renforcement des capacités | 27 |
| 2.6 Soutien aux étudiants et chercheurs ciblés..... | 29 |
| 2.7 Besoin de soutien | 29 |
| Chapitre 3. Le rôle du gouvernement fédéral..... | 30 |
| 3.1 Prise de conscience des enjeux..... | 30 |

| | |
|---|----|
| 3.2 Une approche pangouvernementale | 32 |
| 3.3 Les Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche..... | 34 |
| 3.4 Efforts de sensibilisation..... | 40 |
| 3.5 Création du centre de la sécurité de la recherche | 42 |
| 3.6 Le soutien aux établissements de recherche..... | 42 |
| Chapitre 4. Le renforcement des mesures de sécurité de la recherche..... | 44 |
| 4.1 Établissement de listes de domaines de recherche sensibles et d'entités concernées..... | 44 |
| 4.2 Une approche agnostique à l'égard des pays | 48 |
| 4.3 Collaboration avec les provinces | 51 |
| ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS..... | 55 |
| ANNEXE B : LISTE DES MÉMOIRES | 59 |
| DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT | 61 |
| OPINION DISSIDENTE DU PARTI CONSERVATEUR DU CANADA | 63 |
| OPINION COMPLÉMENTAIRE DU BLOC QUÉBÉCOIS..... | 69 |

SOMMAIRE

L'entreprise de recherche scientifique est par nature une œuvre collaborative. La multiplication des échanges et des partenariats de recherche internationaux a permis des avancées majeures pour la science canadienne. Mais l'internationalisation de la recherche n'est pas sans risque. Certaines puissances étrangères cherchent à tirer indûment profit des recherches scientifiques réalisées au Canada. Les agissements de certains pays, dont la République populaire de Chine, constituent une menace pour la sécurité de la recherche et pour la sécurité nationale du Canada.

Certains domaines de recherche sont particulièrement sensibles car ils peuvent avoir des retombées technologiques militaires. Des puissances étrangères cherchent à tirer parti des partenariats de recherche avec des scientifiques du Canada pour obtenir des connaissances dans ces domaines sensibles. Les partenariats de recherche internationaux peuvent aussi conduire au transfert de propriété intellectuelle vers l'étranger, de manière légale ou illégale. L'ingérence étrangère dans les universités et sur les campus est une autre menace qui s'est accentuée.

Si ces menaces ne viennent pas d'un seul pays, les témoins ont fait valoir que la République populaire de Chine est le pays le plus actif dans ce domaine. Dans ce contexte, le Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes a mené une étude de l'utilisation des subventions, fonds et contributions du gouvernement fédéral en matière de recherche et de développement par les universités et les établissements de recherche canadiens dans le cadre de partenariats avec des entités liées à la République populaire de Chine.

Les témoins entendus par le Comité ont fait le point sur la question de la sécurité de la recherche au Canada et sur les menaces auxquelles font face les acteurs de la recherche. Le Comité s'est penché sur les mesures prises dans d'autres pays, sur le rôle des universités et sur les initiatives prises par le gouvernement fédéral. Parmi celles-ci, le Comité a porté son attention sur les Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche publiées en 2021 et sur leur mise en œuvre.

Les témoignages sur lesquels se fonde ce rapport ont été réalisés avant l'annonce faite le 16 janvier 2024 par le gouvernement du Canada de nouvelles mesures de protection de la recherche, incluant une Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes, appuyée par la publication d'une liste de domaines de recherche en technologies sensibles et d'une liste d'organisations de recherche nommées. Les contributions des témoins de cette étude restent néanmoins très

pertinentes. Les témoignages mettent en lumière le contexte et les menaces qui pèsent sur la sécurité de la recherche au Canada. Ils font également ressortir les préoccupations des acteurs de l'écosystème de la recherche face à ces menaces. Enfin, ils éclairent l'approche suivie par le gouvernement dans ce dossier.

Fort de ces témoignages, le Comité a adressé huit recommandations au gouvernement du Canada.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.

Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada prenne les mesures appropriées pour s'assurer que des niveaux suffisants de financement de la recherche sont attribués aux établissements d'enseignement postsecondaire, leur personnel enseignant et leurs étudiants, afin de décourager la dépendance envers des investissements étrangers qui pourraient porter atteinte à la sécurité nationale..... 19

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada encourage et assiste les établissements d'enseignement postsecondaire à prendre des mesures pour protéger les chercheurs et les étudiants ciblés par des tentatives d'ingérence de gouvernements étrangers sur les campus. 21

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada continue à travailler avec les établissements d'enseignement postsecondaire pour favoriser un meilleur échange d'information et les encourager à faire preuve de plus de transparence quant aux partenariats conclus avec des entités étrangères; et qu'il envisage d'élargir la composition du groupe de travail mixte du gouvernement du Canada et des universités pour inclure des parties prenantes de la recherche dans le secteur privé. 39

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada envisage l'adoption de mesures contraignantes pour s'assurer que les établissements d'enseignement postsecondaire suivent les Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche et la Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes pour être éligibles à recevoir du financement du gouvernement fédéral..... 40

Recommandation 5

Que le gouvernement du Canada revoie les modalités d'attribution des fonds pour la sécurité de la recherche versés aux établissements d'enseignement postsecondaire au titre du Fonds de soutien à la recherche, afin que les plus petits établissements ne soient pas laissés pour compte..... 43

Recommandation 6

Que le gouvernement du Canada envisage d'inclure des entreprises d'État ou sous le contrôle de l'État dans la liste des organisations de recherche nommées publiée à l'appui de la Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes..... 47

Recommandation 7

Que le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie fasse rapport au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes, dans un délai d'un an, de la mise en œuvre de la Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes, notamment sur les points suivants :

- le maintien à jour de la liste des domaines de recherche en technologies sensibles et de la liste des organisations de recherche nommées;
- le processus de validation de la conformité des demandes de financement aux organismes subventionnaires et à la Fondation canadienne pour l'innovation;
- le financement pour la sécurité de la recherche versé aux établissements d'enseignement postsecondaire au titre du Fonds de soutien à la recherche; et
- les efforts de sensibilisation du milieu de la recherche par le gouvernement fédéral..... 48

Recommandation 8

Que le gouvernement du Canada prenne des mesures pour s'assurer que les politiques liées à la sécurité de la recherche n'aient pas involontairement pour

effet d'exacerber les préjugés et la discrimination à l'encontre des étudiants et chercheurs d'origine asiatique sur les campus et dans la manière dont le financement de la recherche est distribué. 50



LA SÉCURITÉ DES PARTENARIATS DE RECHERCHE DES UNIVERSITÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS DE RECHERCHE CANADIENS AVEC DES ENTITÉS LIÉES À LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

INTRODUCTION

Le 6 juin 2023, le Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes (le Comité) a adopté la motion suivante :

Que, conformément à l'article 108(3)(i) du Règlement, le Comité étudie l'utilisation des subventions, fonds et contributions du gouvernement fédéral en matière de recherche et de développement par les universités et les établissements de recherche canadiens dans le cadre de partenariats avec des entités liées à la République populaire de Chine, dans des domaines comprenant, mais sans s'y limiter :

- la photonique;
- l'intelligence artificielle;
- la théorie quantique;
- les produits biopharmaceutiques;
- l'aérospatiale; et

notamment, les transferts de propriété intellectuelle et les développements avec Huawei Technologies et l'Université nationale des technologies de défense; que le Comité entende le directeur du Service canadien du renseignement de sécurité, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, des fonctionnaires du ministère, des hauts responsables de la recherche des universités canadiennes, les organismes subventionnaires fédéraux et tout autre témoin jugé pertinent pour l'étude; que le Comité consacre au moins quatre réunions complètes à cette étude; que le Comité commence l'étude le 20 juin; que le Comité



mène cette étude en même temps que son étude sur les Répercussions à long terme de l'écart salarial entre les sexes et des groupes en quête d'équité dans le corps professoral des universités canadiennes et consacre la première heure de chaque réunion à cette étude; que le comité rende compte de ses conclusions à la Chambre; et que, conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au rapport¹.

Avec la contribution des témoins qu'il a entendus et de ceux qui lui ont soumis des mémoires écrits, le Comité s'est intéressé aux menaces qui pèsent sur la sécurité de la recherche au Canada et aux mesures pour y faire face. Parmi ces menaces, le Comité s'est penché sur le transfert de connaissances et de technologies dans des domaines de recherche sensibles; le transfert de propriété intellectuelle; et les tentatives d'influence et d'ingérence au sein du milieu de la recherche.

Si cette étude se concentre sur le cas de la Chine, plusieurs témoins ont fait remarquer que ces menaces ne viennent pas d'un seul pays². La Russie, l'Iran, la Corée du Nord ont également été mentionnés par des témoins³. Par exemple, pour ce qui est des cybermenaces, Sami Khoury, dirigeant principal du Centre canadien pour la cybersécurité, a dit que les cyberprogrammes parrainés par la Chine, la Russie, l'Iran et la Corée du Nord représentent toujours les plus grandes cybermenaces stratégiques pour le Canada⁴.

Néanmoins, il a été dit au Comité que la Chine représente la principale menace en ce qui concerne la sécurité de la recherche. David Vigneault, directeur du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), a expliqué que « [l]a République populaire de Chine

-
- 1 Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes (SRSR), [Procès-verbal](#), 6 juin 2023.
 - 2 SRSR, [Témoignages](#), 20 juin 2023, 1110 (Jim Hinton, avocat en propriété intellectuelle, à titre personnel); SRSR, [Témoignages](#), 20 septembre 2023, 1635 (Cherie Wong, directrice exécutive, Alliance Canada Hong Kong); SRSR, [Témoignages](#), 4 octobre 2023, 1640 (Kevin Gamache, vice-chancelier associé et responsable de la sécurité de la recherche, Texas A&M University System Research Security Office); et SRSR, [Témoignages](#), 23 octobre 2023, 1625 (Nicole Giles, sous-ministre adjointe principale, Politiques et partenariat stratégique, Service canadien du renseignement de sécurité).
 - 3 Par exemple, SRSR, [Témoignages](#), 20 juin 2023, 1105 (Christian Leuprecht, professeur, Collège militaire royal du Canada, à titre personnel); SRSR, [Témoignages](#), 20 juin 2023, 1120 (Jim Hinton); et SRSR, [Témoignages](#), 20 septembre 2023, 1650 (Gordon Houlden, professeur et directeur émérite, Université de l'Alberta - China Institute).
 - 4 SRSR, [Témoignages](#), 23 octobre 2023, 1555 (Sami Khoury, dirigeant principal, Centre canadien pour la cybersécurité).

[...] est de loin la plus active dans cette filière⁵ ». Il a ajouté que « la [République populaire de Chine], dans le contexte de la sécurité économique et de la sécurité de la recherche au pays, est l'acteur de la menace dont les moyens sont de loin les plus perfectionnés⁶ ».

Dans le cadre de cette étude, le Comité a tenu neuf réunions de juin à novembre 2023, à l'occasion desquelles il a entendu 32 témoins. Il a également reçu huit mémoires écrits. Le Comité exprime ses sincères remerciements à l'ensemble des témoins et des auteurs de mémoires pour leur contribution à l'étude.

Le Comité note que l'ensemble des témoignages sur lesquels se fonde ce rapport ont été réalisés avant l'annonce faite le 16 janvier 2024 par le gouvernement du Canada de nouvelles mesures de protection de la recherche⁷. Ces mesures incluent la nouvelle Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes, le lancement du centre de la sécurité de la recherche, annoncé dans le budget de 2022, et un investissement de près de 50 millions de dollars à l'appui des établissements d'enseignement postsecondaire au titre du Fonds de soutien à la recherche.

À l'appui de la Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes, le gouvernement a publié une liste de domaines de recherche en technologies sensibles et une liste d'organisations de recherche nommées⁸. En vertu de cette nouvelle politique,

une demande de subvention et de financement de recherche présentée par une université ou un établissement de recherche affilié à une université, aux conseils subventionnaires fédéraux et à la Fondation canadienne pour l'innovation qui implique des projets visant à faire progresser un domaine de recherche en technologies sensibles ne seront pas financées si l'un des chercheurs participant aux activités financées par la subvention est affilié à ou reçoit du financement ou une contribution en nature d'une université, d'un institut de recherche ou d'un laboratoire rattaché à des organisations

5 SRSR, *Témoignages*, 22 novembre 2023, 1635 (David Vigneault, directeur, Service canadien du renseignement de sécurité).

6 *Ibid.*

7 Gouvernement du Canada, *Déclaration des ministres Champagne, Holland et LeBlanc au sujet de nouvelles mesures de protection de la recherche canadienne*, communiqué, 16 janvier 2024.

8 Voir : Gouvernement du Canada, *Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes*; Gouvernement du Canada, *Domaines de recherche en technologies sensibles*; et Gouvernement du Canada, *Organisations de recherche nommées*.



militaires, de défense nationale ou de sécurité d'État qui pourraient présenter un risque pour la sécurité nationale du Canada⁹.

Ces mesures constituent un renforcement des Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche qui ont été publiées en 2021 et qui sont décrites dans ce rapport.

Même s'ils ont été réalisés avant ces annonces, les témoignages sur lesquels ce rapport est fondé sont particulièrement riches. Ils mettent en lumière le contexte et les menaces qui pèsent sur la sécurité de la recherche au Canada. Ils font également ressortir les préoccupations des acteurs de l'écosystème de la recherche face à ces menaces. Enfin, ils éclairent l'approche suivie par le gouvernement dans ce dossier. Ce rapport constitue donc un complément aux mesures annoncées en janvier 2024. Les enseignements tirés des témoignages pourront éclairer le gouvernement sur la meilleure manière de mettre en œuvre les mesures annoncées de protection de la recherche.

Fort des témoignages reçus, le Comité a adressé huit recommandations au gouvernement du Canada.

CHAPITRE 1. CONSTAT

Si la recherche scientifique bénéficie des échanges et des partenariats avec des chercheurs d'autres pays, les témoignages ont mis en évidence l'importance de protéger de manière adéquate les résultats de la recherche face aux stratégies de certains pays dont la Chine.

1.1 L'importance des partenariats de recherche internationaux

Plusieurs témoins ont mentionné l'importance des échanges internationaux dans le contexte de la recherche scientifique. Kevin Gamache, vice-chancelier associé et responsable de la sécurité de la recherche, au Texas A and M University System Research Security Office [le bureau de la sécurité de la recherche du réseau d'établissements de l'Université Texas A and M], a dit au Comité que la recherche « repose sur une collaboration libre et ouverte et sur l'échange d'idées. Elle se fonde sur la réciprocité,

9 Gouvernement du Canada, [*Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes*](#).

ainsi que sur la transparence¹⁰. » Pour Philip Landon, président-directeur général par intérim d'Universités Canada :

La collaboration internationale en matière de recherche est essentielle pour que le Canada demeure concurrentiel sur la scène mondiale. Elle favorise l'échange d'idées, de talents et de ressources au profit de toutes les parties concernées. Le partage de la recherche et de la technologie se fait dans les deux sens, et la recherche canadienne s'améliore grandement grâce aux avancées réalisées ailleurs dans le monde¹¹.

Plusieurs autres témoins se sont rangés au même avis¹². En particulier, il a été noté que les partenariats en matière de recherche avec la Chine peuvent avoir des retombées positives pour le Canada¹³.

Chad Gaffield, chef de la direction de l'organisation U15, une association de 15 grandes universités de recherche du Canada, a expliqué que « les uns après les autres, les gouvernements fédéraux du passé ont poussé les universités canadiennes à accroître la collaboration internationale, spécialement avec la Chine¹⁴ », pour deux motifs principaux :

D'un côté, le Canada cherchait à tirer parti de l'expertise de la Chine dans le secteur de la science et de la recherche. D'un autre côté, le Canada considérait la collaboration internationale comme un moyen de s'attaquer aux problèmes mondiaux complexes, notamment ceux liés aux changements climatiques et à la santé¹⁵.

10 SRSR, *Témoignages*, 4 octobre 2023, 1725 (Kevin Gamache).

11 SRSR, *Témoignages*, 27 septembre 2023, 1635 (Philip Landon, président-directeur général par intérim, Universités Canada).

12 SRSR, *Témoignages*, 4 octobre 2023, 1640 (Kevin Gamache); SRSR, *Témoignages*, 25 octobre 2023, 1705 (Christian Baron, vice-président, Recherche – Programmes, Instituts de recherche en santé du Canada); Alliance Canada Hong Kong, *Mémoire au Comité permanent de la science et de la recherche (SRSR)*, septembre 2023, p. 6; et Gouvernement de l'Ontario, *Utilisation des subventions, des fonds et des contributions du gouvernement fédéral en matière de recherche et de développement par les universités et les établissements de recherche canadiens dans le cadre de partenariats avec des entités liées à la République populaire de Chine*, mémoire présenté au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes, 6 octobre 2023, p. 1.

13 SRSR, *Témoignages*, 25 octobre 2023, 1710 (Ted Hewitt, président, Conseil de recherches en sciences humaines); et SRSR, *Témoignages*, 20 septembre 2023, 1650 (Gordon Houlden).

14 SRSR, *Témoignages*, 27 septembre 2023, 1645 (Chad Gaffield, chef de la direction, U15 Regroupement des universités de recherche du Canada).

15 *Ibid.*



1.2 Les menaces pesant sur la sécurité de la recherche

Même si elle peut avoir des retombées positives, les témoins ont souligné que la collaboration scientifique internationale n'est pas sans risque et qu'elle doit s'accompagner d'une certaine vigilance¹⁶. Pour Chad Gaffield, « la mondialisation et l'internationalisation peuvent aussi menacer la sécurité de la recherche et, par le fait même, la sécurité nationale, car elles ouvrent la porte à l'ingérence étrangère. Durant les dernières années, les universités ont fait face à diverses nouvelles menaces¹⁷ ».

Christian Leuprecht, professeur au Collège militaire royal du Canada, qui s'exprimait à titre personnel, a dressé le tableau suivant de la situation :

Depuis des années, l'argent des contribuables, le financement public de la recherche et les universités publiques sont systématiquement utilisés pour soutenir et permettre la recherche et l'utilisation de technologies qui profitent à des États autoritaires hostiles qui semblent saper les institutions démocratiques, les processus électoraux, la prospérité économique, la sécurité nationale et les valeurs fondamentales du Canada, ainsi que les institutions multilatérales internationales et ainsi de suite¹⁸.

Les témoignages ont permis au Comité de distinguer les différents types de menaces qui pèsent sur la recherche.

La première menace identifiée touche aux domaines de recherche dits sensibles. Les témoignages ont fait ressortir que certains domaines de recherche sont particulièrement sensibles, car les technologies qui y sont associées peuvent avoir des retombées stratégiques, notamment de nature militaire. Les technologies à double usage sont des technologies qui ont à la fois une valeur économique et de sécurité nationale¹⁹. Elles peuvent aussi être utilisées à des fins de violations des droits de la personne²⁰. Des puissances étrangères cherchent à tirer parti des partenariats de recherche avec des

16 Par exemple, SRSR, [Témoignages](#), 27 septembre 2023, 1635 (Philip Landon); SRSR, [Témoignages](#), 25 octobre 2023, 1705 (Christian Baron); SRSR, [Témoignages](#), 22 novembre 2023, 1630 (David Vigneault); et Gouvernement de l'Ontario, [Utilisation des subventions, des fonds et des contributions du gouvernement fédéral en matière de recherche et de développement par les universités et les établissements de recherche canadiens dans le cadre de partenariats avec des entités liées à la République populaire de Chine](#), mémoire présenté au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes, 6 octobre 2023, p. 4.

17 SRSR, [Témoignages](#), 27 septembre 2023, 1645 (Chad Gaffield).

18 SRSR, [Témoignages](#), 20 juin 2023, 1105 (Christian Leuprecht).

19 SRSR, [Témoignages](#), 20 juin 2023, 1110 (Jim Hinton).

20 SRSR, [Témoignages](#), 4 octobre 2023, 1635 (Ivana Karaskova, Responsable des projets en Chine, Association for International Affairs (AMO), à titre personnel).

scientifiques du Canada pour obtenir des connaissances dans ces domaines sensibles. Certaines puissances étrangères comme la Chine ciblent également les ensembles de données ou mégadonnées du Canada²¹.

Un deuxième type de risque concerne la propriété intellectuelle. D'une part, les partenariats de recherche conclus entre les institutions de recherche canadiennes et des acteurs étrangers peuvent conduire à transférer de manière légale vers l'étranger la propriété intellectuelle issue de recherches menées au Canada²². Dans de tels cas, des compagnies étrangères obtiennent contractuellement la propriété intellectuelle tirée de recherches menées avec des partenaires canadiens. D'autre part, il existe des risques de vol de propriété intellectuelle²³. Sami Khoury, dirigeant principal du Centre canadien pour la cybersécurité, a cité le rapport « Évaluations des cybermenaces nationales 2023–2024 », selon lequel :

[L]es auteurs de la menace parrainés par des États se livrent à de l'espionnage commercial et prennent pour cibles la propriété intellectuelle et d'autres renseignements commerciaux importants. Leur objectif est de transmettre les renseignements volés à des entreprises appartenant à l'État ou à des entreprises privées dans leur pays d'origine²⁴.

Une autre forme de menace évoquée par les témoins est celle de l'ingérence dans les universités et les établissements de recherche. Ces menaces ont été décrites par Nicole Giles, sous-ministre adjointe principale, Politiques et partenariat stratégique, du Service canadien du renseignement de sécurité :

Dans les campus, certains États étrangers, notamment la République populaire de Chine, ou RPC, cherchent secrètement à exercer une influence indue, parfois sous le couvert d'intermédiaires, en harcelant les dissidents et en entravant la liberté de l'enseignement et la liberté d'expression. L'ingérence étrangère et l'espionnage dans le milieu universitaire sont protéiformes. Certains acteurs peuvent tenter d'influer secrètement sur les programmes de recherche et les processus d'examen par les pairs ou encore de conclure des ententes de financement dont la source des fonds est

21 SRSR, [Témoignages](#), 23 octobre 2023, 1550 (Nicole Giles); et SRSR, [Témoignages](#), 20 novembre 2023, 1620 (L'hon. François-Philippe Champagne, C.P., député, ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie).

22 SRSR, [Témoignages](#), 25 septembre 2023, 1620 (Margaret McCuaig-Johnston, agrégée supérieure, École supérieure d'affaires publiques et internationales et Institut de recherche sur la science, la société et la politique publique, Université d'Ottawa, à titre personnel); et SRSR, [Témoignages](#), 27 septembre 2023, 1630 (Jeffrey Stoff, président, Center for Research Security and Integrity).

23 SRSR, [Témoignages](#), 23 octobre 2023, 1545 (Nicole Giles); et SRSR, [Témoignages](#), 22 novembre 2023, 1630 (David Vigneault).

24 SRSR, [Témoignages](#), 23 octobre 2023, 1555 (Sami Khoury); et Centre canadien pour la cybersécurité, [Évaluation des cybermenaces nationales 2023-2024](#).



délibérément masquée ou camouflée. Les techniques les plus souvent employées sont le chantage, la coercition, le financement illicite, l'intimidation et la désinformation²⁵.

Comme il a été mentionné précédemment, plusieurs témoins ont fait remarquer que ces menaces ne viennent pas d'un seul pays²⁶ et ont aussi mentionné les cas de la Russie, de l'Iran, ou de la Corée du Nord²⁷.

Néanmoins, il a été dit au Comité que « la [République populaire de Chine], dans le contexte de la sécurité économique et de la sécurité de la recherche au pays, est l'acteur de la menace dont les moyens sont de loin les plus perfectionnés²⁸ ». Interrogé sur le niveau d'inquiétude que l'on devrait avoir pour ce qui est de l'ingérence chinoise dans l'écosystème scientifique de la recherche au Canada, Gordon Houlden, professeur et directeur émérite du China Institute à l'Université de l'Alberta, a répondu que sur une échelle allant d'un à dix, il attribuerait huit à la Chine²⁹. Margaret McCuaig-Johnston, agrégée supérieure à l'École supérieure d'affaires publiques et internationales et l'Institut de recherche sur la science, la société et la politique publique, de l'Université d'Ottawa, s'exprimant à titre personnel, a déclaré que parmi « les pays que nous savons risqués », « la Chine vient assurément en première place, ainsi qu'en deuxième, troisième et quatrième place³⁰ ».

1.3 Les stratégies de la République populaire de Chine

Les témoignages reçus ont éclairé les objectifs poursuivis par la Chine et certaines de ses stratégies.

Dans un mémoire écrit, Anna Puglisi, chercheuse principale au Centre pour la sécurité et les technologies émergentes de l'Université Georgetown, explique que « [d]epuis l'ouverture du pays vers 1978, Beijing a fait du développement des talents et de l'exploitation des étudiants, des universités et des laboratoires gouvernementaux à

25 SRSR, *Témoignages*, 23 octobre 2023, 1545 (Nicole Giles).

26 SRSR, *Témoignages*, 20 juin 2023, 1110 (Jim Hinton); SRSR, *Témoignages*, 20 septembre 2023, 1635 (Cherie Wong); SRSR, *Témoignages*, 4 octobre 2023, 1640 (Kevin Gamache); et SRSR, *Témoignages*, 23 octobre 2023, 1625 (Nicole Giles).

27 Par exemple, SRSR, *Témoignages*, 20 juin 2023, 1105 (Christian Leuprecht); SRSR, *Témoignages*, 20 juin 2023, 1120 (Jim Hinton); et SRSR, *Témoignages*, 20 septembre 2023, 1650 (Gordon Houlden).

28 SRSR, *Témoignages*, 22 novembre 2023, 1635 (David Vigneault).

29 SRSR, *Témoignages*, 20 septembre 2023, 1655 (Gordon Houlden).

30 SRSR, *Témoignages*, 25 septembre 2023, 1555 (Margaret McCuaig-Johnston).

l'étranger un élément central de sa stratégie d'acquisition de technologies³¹ ». Ivana Karaskova, responsable des projets en Chine à l'Association for International Affairs, qui a témoigné à titre personnel, a déclaré que « comme la Chine utilise stratégiquement des technologies étrangères pour renforcer sa propre base technologique et favoriser l'innovation nationale, elle accroît la compétitivité de son industrie et de ses secteurs de recherche par rapport à ses homologues étrangers³² ». Le « but ultime » de la Chine « est de remplacer les technologies étrangères par des technologies mises au point dans son pays et de dominer dans tous les secteurs clés³³ ». Enfin, toujours selon Ivana Karaskova, « l'acquisition de technologies par la Chine à l'étranger est liée à la modernisation de son armée, car bon nombre de ces technologies ont un double usage³⁴ ».

Des témoins ont noté que ces ambitions chinoises sont accompagnées d'un manque de réciprocité, dans la mesure où la Chine ne permet pas aux chercheurs étrangers d'avoir le même accès à la science, à la technologie et à l'innovation chinoises³⁵.

D'après plusieurs témoins, cette politique s'est intensifiée au cours des dernières années, sous la direction de Xi Jinping, qui est président de la République populaire de Chine depuis 2013³⁶. Pour Christian Leuprecht, « en 2017, nous avons assisté à un changement de paradigme qualitatif et quantitatif dans la posture agressive de la Chine et dans l'utilisation systématique de la technologie pour saper notre mode de vie, ce qui représente maintenant une menace existentielle pour le Canada comme nous n'en avons pas auparavant³⁷ ». S'il n'a pas voulu reprendre l'expression « menace existentielle », David Vigneault a dit que la République populaire de Chine est une « menace pour le Canada³⁸ » et il a confirmé que « sous la direction de Xi Jinping, toutes

31 Anna Puglisi, *Témoignage devant le Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes « Partenariats de recherche canadiens avec des entités liées à la République populaire de Chine »*, mémoire présenté au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes, 25 septembre 2023, p. 1-2.

32 SRSR, *Témoignages*, 4 octobre 2023, 1635 (Ivana Karaskova).

33 *Ibid.*

34 *Ibid.*

35 *Ibid.*; SRSR, *Témoignages*, 25 septembre 2023, 1600 (Margaret McCuaig-Johnston); et SRSR, *Témoignages*, 25 septembre 2023, 1535 (Anna Puglisi, chercheuse principale, Centre pour la sécurité et les technologies émergentes, Université Georgetown, à titre personnel).

36 SRSR, *Témoignages*, 20 juin 2023, 1130 (Christian Leuprecht); et SRSR, *Témoignages*, 25 septembre 2023, 1530 (Margaret McCuaig-Johnston).

37 SRSR, *Témoignages*, 20 juin 2023, 1130 (Christian Leuprecht).

38 SRSR, *Témoignages*, 22 novembre 2023, 1635 (David Vigneault).



les ressources de l'État ont été placées sous le contrôle du président, dans le but, en un mot, de fournir à la RPC les outils qu'il lui faut pour atteindre ses objectifs³⁹ ».

1.3.1 Une approche holistique

Pour poursuivre ces objectifs, la Chine a adopté « une approche holistique à l'égard du développement de la technologie » et « brouille les frontières entre les secteurs public, privé, civil et militaire⁴⁰ ». Dans un mémoire écrit, Anna Puglisi donne l'exemple du treizième plan quinquennal de fusion militaro-civile de la Chine de 2017, qui appelle spécifiquement à une « pollinisation croisée des technologies militaires et civiles dans des domaines qui ne sont pas traditionnellement considérés comme des “questions de sécurité nationale”, tels que les télécommunications et l'informatique quantiques, les neurosciences et la recherche inspirée par le cerveau⁴¹ ». Nicole Giles a dit qu'une commission présidée par Xi Jinping associe la technologie militaire et la technologie civile : « Toutes les activités — qu'elles soient réalisées dans le secteur privé ou avec nos universités — sont consignées dans un système pour créer des applications à double usage destinées à l'armée⁴² ».

1.3.2 Acteurs impliqués

Cette approche holistique implique aussi la mobilisation de tous les acteurs possibles. David Vigneault, le directeur du SCRS, a expliqué que « tous les éléments du gouvernement sont mis à contribution pour aller chercher de l'information, de façon ouverte ou clandestine, dans le but de servir les intérêts du Parti communiste chinois⁴³ ». Plusieurs lois adoptées au cours des dernières années imposent aux citoyens chinois de « répondre au gouvernement ou aux services de sécurité de la République populaire de Chine si on leur demande des renseignements ou des données⁴⁴ ». Selon Nicole Giles, « cet été, la République populaire de Chine a adopté deux nouvelles lois qui ont largement élargi la définition de la sécurité nationale pour permettre aux agences de

39 *Ibid.*, 1640.

40 SRSR, [Témoignages](#), 25 septembre 2023, 1535 (Anna Puglisi).

41 Anna Puglisi, [Témoignage devant le Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes « Partenariats de recherche canadiens avec des entités liées à la République populaire de Chine »](#), mémoire présenté au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes, 25 septembre 2023, p. 5.

42 SRSR, [Témoignages](#), 23 octobre 2023, 1625 (Nicole Giles).

43 SRSR, [Témoignages](#), 22 novembre 2023, 1650 (David Vigneault).

44 SRSR, [Témoignages](#), 25 septembre 2023, 1535 (Anna Puglisi).

renseignement et aux organismes d'application de la loi d'obliger les sociétés et les particuliers à coopérer⁴⁵ ». Ces lois posent le risque que des scientifiques canadiens « établissent des partenariats avec des scientifiques ou des ingénieurs civils d'universités chinoises sans savoir que leurs recherches sont envoyées par des moyens détournés à l'Armée populaire de libération⁴⁶ ». David Vigneault, directeur du SCRS, s'est dit « très préoccupé » à ce sujet⁴⁷.

Les entreprises chinoises du secteur privé sont également mises à contribution par le régime. Selon l'Alliance Canada Hong Kong, « dans le cadre des stratégies de fusion civil-militaire, les investissements des entreprises privées chinoises sont souvent dirigés par le comité du [Parti communiste chinois] au sein des conseils d'administration⁴⁸ ». Margaret McCuaig-Johnston a indiqué que des chercheurs canadiens « s'associent à des entreprises de technologies militaires et de surveillance chinoises comme SenseTime, Tencent, Alibaba, iFlytek et Huawei, qui travaillent avec l'armée et qui conçoivent et vendent de l'équipement pour réprimer les Ouïghours et d'autres groupes⁴⁹ ».

Les témoins ont également mentionné que la Chine a recours à des stratégies de dissimulation pour masquer certaines de ses activités⁵⁰. Par exemple, certains partenaires camouflent leur affiliation « pour pouvoir donner de l'argent et contribuer à des projets de recherche qui peuvent mener à des menaces à la sécurité du Canada⁵¹ ». Selon un mémoire écrit de l'Alliance Canada Hong Kong :

En raison des liens opaques entre l'[Armée populaire de libération] et les universités chinoises, il est difficile de faire la distinction entre une collaboration avec des chercheurs chinois individuels et des chercheurs militaires chinois, et il est impossible de

45 SRSR, *Témoignages*, 23 octobre 2023, 1610 (Nicole Giles).

46 SRSR, *Témoignages*, 25 septembre 2023, 1530 (Margaret McCuaig-Johnston).

47 SRSR, *Témoignages*, 22 novembre 2023, 1715 (David Vigneault).

48 Alliance Canada Hong Kong, *Mémoire au Comité permanent de la science et de la recherche (SRSR)*, septembre 2023, p. 5.

49 SRSR, *Témoignages*, 25 septembre 2023, 1530 (Margaret McCuaig-Johnston).

50 Anna Puglisi, *Témoignage devant le Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes « Partenariats de recherche canadiens avec des entités liées à la République populaire de Chine »*, mémoire présenté au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes, 25 septembre 2023, p. 6.

51 SRSR, *Témoignages*, 22 novembre 2023, 1645 (David Vigneault). Voir aussi SRSR, *Témoignages*, 25 septembre 2023, 1530 (Margaret McCuaig-Johnston).



déterminer si les résultats de ces collaborations en matière de recherche profiteraient à l' [Armée populaire de libération] ou à des acteurs étatiques chinois⁵².

1.3.3 Stratégies de recrutement

L'attention du Comité a été attirée sur les stratégies de recrutement mises en œuvre par la Chine et sur certaines vulnérabilités des chercheurs face à ces activités.

L'Alliance Canada Hong Kong a évoqué trois tactiques employées par des entreprises publiques et privées chinoises pour recruter des professeurs d'université et des chercheurs au Canada :

- demande de subvention coopérative avec le gouvernement du Canada et/ou d'autres bailleurs de fonds canadiens;
- proposer un contrat de recherche lucratif; et/ou
- proposer un contrat de consultation lucratif⁵³.

Pour attirer les possibles partenaires canadiens, certaines entités chinoises offrent des financements généreux. Benjamin Fung, titulaire d'une chaire de recherche du Canada et professeur à l'Université McGill, qui s'exprimait au nom de l'Alliance Canada Hong Kong, a fait part de sa propre expérience en la matière. Il a dit s'être vu offrir trois fois son salaire pour devenir consultant d'une entreprise chinoise œuvrant dans le domaine de la 5G tout en conservant son poste de professeur à l'Université McGill⁵⁴. Selon lui, la même entreprise est aussi entrée en contact avec plusieurs de ses étudiants⁵⁵.

Au-delà des propositions de financement, certains chercheurs sont attirés par d'autres avantages promis par leurs partenaires chinois. Ivana Karaskova a mentionné la possibilité d'utiliser des infrastructures de recherche en Chine, ou encore la capacité de mener des expériences ou d'accéder à des données qui ne sont pas soumises aux

52 Alliance Canada Hong Kong, *Mémoire au Comité permanent de la science et de la recherche (SRSR)*, septembre 2023, p. 5.

53 *Ibid.*, p. 6.

54 SRSR, *Témoignages*, 20 septembre 2023, 1630 (Benjamin Fung, chaire de recherche du Canada et professeur, Université McGill, Alliance Canada Hong Kong).

55 *Ibid.*

mêmes normes éthiques qu'au Canada ou en Europe⁵⁶. L'Alliance Canada Hong Kong a soulevé les mêmes points dans un mémoire écrit⁵⁷.

Ces propositions peuvent trouver un écho chez certains chercheurs, notamment du fait de la difficulté à financer leurs études ou leurs recherches. Plusieurs témoins ont suggéré qu'un soutien accru à la recherche pourrait contribuer à rendre les chercheurs moins vulnérables aux offres de financement provenant de l'étranger⁵⁸.

Par ailleurs, on a dit au Comité qu'il existait une certaine naïveté au sein du corps professoral, qui rend certains chercheurs vulnérables aux efforts de recrutement de la part d'entités étrangères⁵⁹. Ivana Karaskova a dit au Comité que certains chercheurs « se concentrent sur leur seul domaine scientifique [...] Ils ne voient pas toutes les incidences géopolitiques⁶⁰ ». Margaret McCuaig Johnston a dit que certains chercheurs ne perçoivent pas le risque associé à certains partenariats :

Ils déclarent ce qui suit: « Mes amis qui vivent en Chine et que je connais depuis 25 ans ne feraient jamais rien d'inconvenant ». Toutefois, lorsque des chercheurs militaires participent au processus de recherche, ils peuvent réorienter la recherche vers les priorités qu'ils poursuivent au sein de [l'Armée populaire de libération], que ce soit par l'intermédiaire du National University of Defense Technology, ou NUDT, ou d'une université civile qui travaille en partenariat avec l'armée chinoise⁶¹.

À la lumière de ce qui précède, le Comité recommande :

Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada prenne les mesures appropriées pour s'assurer que des niveaux suffisants de financement de la recherche sont attribués aux établissements d'enseignement postsecondaire, leur personnel enseignant et leurs étudiants, afin de décourager la dépendance envers des investissements étrangers qui pourraient porter atteinte à la sécurité nationale.

56 SRSR, *Témoignages*, 4 octobre 2023, 1715 (Ivana Karaskova).

57 Alliance Canada Hong Kong, *Mémoire au Comité permanent de la science et de la recherche (SRSR)*, septembre 2023, p. 6.

58 SRSR, *Témoignages*, 20 septembre 2023, 1705 (Benjamin Fung); SRSR, *Témoignages*, 27 septembre 2023, 1635 (Philip Landon); et SRSR, *Témoignages*, 27 septembre 2023, 1710 (Chad Gaffield).

59 SRSR, *Témoignages*, 4 octobre 2023, 1710 (Kevin Gamache); et SRSR, *Témoignages*, 4 octobre 2023, 1715 (Ivana Karaskova).

60 SRSR, *Témoignages*, 4 octobre 2023, 1715 (Ivana Karaskova).

61 SRSR, *Témoignages*, 25 septembre 2023, 1615 (Margaret McCuaig-Johnston).



1.3.4 Influence et intimidation sur les campus

Selon Nicole Giles, « les établissements et les particuliers de la République populaire de Chine déploient des efforts continus pour s’immiscer dans la recherche et les projets de nos universités⁶² ». Ces efforts incluent des stratégies d’intimidation et d’influence.

Certains des partenariats et des financements proposés par des entités liées à la Chine placent les chercheurs du Canada dans une situation de vulnérabilité. Benjamin Fung a décrit au Comité la stratégie de recrutement appelée en chinois « nourrir, piéger, tuer » :

D’abord, l’entreprise emploie des offres généreuses pour attirer sa proie. Ensuite, une fois qu’un professeur dépend des fonds qu’elle lui fournit, elle commence à lui faire des demandes déraisonnables, y compris transférer des droits de propriété intellectuelle, obtenir des données sensibles ou faire de fausses affirmations⁶³.

Les stratégies d’intimidation visent également des étudiants ou des chercheurs d’origine chinoise qui étudient ou travaillent au Canada. Cherie Wong, directrice exécutive d’Alliance Canada Hong Kong, a détaillé ces pratiques :

Qu’ils soient canadiens ou étrangers, les étudiants d’origine tibétaine, ouïgoure, chinoise, taïwanaise et hongkongaise font l’objet de surveillance transnationale et sont menacés de représailles sur les campus. De plus, des étudiants étrangers se disent inquiets de se voir retirer leur permis ou leurs bourses d’études par l’ambassade, le consulat ou le gouvernement de leur pays d’origine en raison de leurs opinions défavorables, de leurs actions ou de leur inaction.

Anna Puglisi a témoigné que « [l]a Chine intimide ses opposants et les réduit sans vergogne au silence. Ce phénomène n’a fait que prendre de l’ampleur au cours des dernières années, et il touche de plus en plus les citoyens à l’étranger, tant au Canada qu’aux États-Unis⁶⁴ ». Selon l’Alliance Canada Hong Kong, « [i]l existe une culture de peur et de silence au sein de la diaspora et des communautés chinoises⁶⁵. » Dans un mémoire écrit, l’Alliance Canada Hong Kong a déclaré que « le parti-État chinois utilise la Chinese Students and Scholars Association comme une arme à l’échelle mondiale

62 SRSR, *Témoignages*, 23 octobre 2023, 1620 (Nicole Giles).

63 SRSR, *Témoignages*, 20 septembre 2023, 1630 (Benjamin Fung).

64 SRSR, *Témoignages*, 25 septembre 2023, 1535 (Anna Puglisi).

65 Alliance Canada Hong Kong, *Mémoire au Comité permanent de la science et de la recherche (SRSR)*, septembre 2023, p. 3.

pour propager l'idéologie du [Parti communiste chinois] auprès des étudiants internationaux chinois⁶⁶ ».

Ainsi, le Comité recommande :

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada encourage et assiste les établissements d'enseignement postsecondaire à prendre des mesures pour protéger les chercheurs et les étudiants ciblés par des tentatives d'ingérence de gouvernements étrangers sur les campus.

1.3.5 Cibles privilégiées

D'après Margaret McCuaig-Johnston, les principales cibles de la Chine dans le domaine scientifique sont les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada : « [l]e Canada est parmi les premières cibles parce que nous sommes avancés dans toutes les technologies stratégiques que l'Armée populaire de libération [...] veut acquérir⁶⁷ ».

Parmi les domaines de recherche sensibles ou ciblés par la Chine, les témoins ont cité la photonique, l'intelligence artificielle, la théorie quantique, les produits biopharmaceutiques, l'aérospatiale; l'informatique; la fabrication de matériaux avancés; les minéraux critiques; la recherche polaire; la génomique; ou encore la neuroscience⁶⁸.

Anna Puglisi a toutefois noté « qu'au fur et à mesure que la Chine devient plus compétente, elle cherche à s'immiscer toujours plus tôt dans le cycle de développement⁶⁹ », ce qui inclut la recherche fondamentale.

En ce qui concerne les institutions ciblées au Canada, David Vigneault a expliqué que les puissances étrangères ne ciblent plus seulement des acteurs gouvernementaux : « Comme les entreprises et les centres de recherche du secteur privé sont riches en

66 *Ibid.*, p. 8.

67 SRSR, *Témoignages*, 25 septembre 2023, 1610 (Margaret McCuaig-Johnston).

68 SRSR, *Témoignages*, 20 juin 2023, 1105 (Christian Leuprecht); SRSR, *Témoignages*, 25 septembre 2023, 1530 et 1555 (Margaret McCuaig-Johnston); SRSR, *Témoignages*, 4 octobre 2023, 1635 (Ivana Karaskova); et Anna Puglisi, *Témoignage devant le Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes « Partenariats de recherche canadiens avec des entités liées à la République populaire de Chine »*, mémoire présenté au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes, 25 septembre 2023, p. 4-5.

69 SRSR, *Témoignages*, 25 septembre 2023, 1545 (Anna Puglisi).



propriété intellectuelle et en possibilités de prospérité économique, les acteurs de la menace ont ajouté des cibles non gouvernementales à leurs campagnes d'ingérence⁷⁰ ». Ces cibles incluent les universités et la recherche entreprise dans le secteur privé.

Anna Puglisi a également fait valoir que les stratégies de recrutement de la Chine ne visent pas seulement les chercheurs d'origine chinoise, mais qu'elles se sont étendues à d'autres personnes⁷¹.

1.4 État des lieux des partenariats de recherche

Les témoignages collectés n'ont pas permis de déterminer précisément le nombre de partenariats de recherche en cours avec des partenaires chinois au sein des universités canadiennes. Certains de ces partenariats qui n'incluent pas de financement public sont en effet confidentiels⁷². Jim Hinton, avocat en propriété intellectuelle, s'exprimant à titre personnel, a fait le constat suivant :

Selon des rapports publics, 50 universités canadiennes ont mené des recherches approfondies avec l'armée chinoise depuis 2005.

Huawei a établi des partenariats avec plus de 20 institutions de recherche canadiennes. Huawei a reçu la propriété intellectuelle de l'Université de Waterloo, de l'Université de Toronto, de l'Université McGill, de l'Université de Colombie-Britannique, de l'Université de Calgary, de l'Université d'Ottawa, de l'Université Laval, de l'Institut national de la recherche scientifique, ou INRS, de l'Université Carleton, de l'École Polytechnique de Montréal, de l'Université Western, de l'Université de Regina et de l'Université McMaster [...] Ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. Des fonds publics importants, des millions de dollars et des ressources sont utilisés. Des centaines de brevets ont été générés pour Huawei grâce à ces accords⁷³.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, François-Philippe Champagne, a assuré que « depuis juin 2021, aucune subvention fédérale n'a été octroyée à Huawei⁷⁴ ». Il a également mentionné que certains établissements, comme l'Université de Toronto, l'Université de Waterloo, l'Université McMaster, l'Université Queen's,

70 SRSR, [Témoignages](#), 22 novembre 2023, 1630 (David Vigneault).

71 Anna Puglisi, [Témoignage devant le Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes « Partenariats de recherche canadiens avec des entités liées à la République populaire de Chine »](#), mémoire présenté au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes, 25 septembre 2023, p. 7.

72 SRSR, [Témoignages](#), 20 juin 2023, 1120 (Jim Hinton).

73 *Ibid.*, 1110.

74 SRSR, [Témoignages](#), 20 novembre 2023, 1600 (L'hon. François-Philippe Champagne).

l'Université de la Colombie-Britannique et l'Université Western « ont mis fin à toute collaboration avec Huawei⁷⁵ ».

Selon Jim Hinton, même si certaines universités canadiennes ont annoncé qu'elles ne collaboreraient plus avec Huawei à l'avenir, les partenariats encore en cours ou récemment achevés donnent encore lieu à des dépôts de demande de brevet⁷⁶. Il a pris pour exemple un brevet publié en septembre 2023 qui mentionne Huawei Technologies Canada et le conseil directeur de l'Université de Toronto⁷⁷.

CHAPITRE 2. LE RÔLE DES ÉTABLISSEMENTS ET DES CHERCHEURS

Les témoins se sont arrêtés sur les responsabilités des établissements de recherche et des chercheurs eux-mêmes et sur le rôle que ces acteurs peuvent jouer pour faire face à ces menaces.

Au nom d'Universités Canada, Philip Landon a assuré que les universités « font preuve de diligence raisonnable à l'égard de toute collaboration internationale dans ce milieu en pleine évolution⁷⁸ ». Selon lui, « [l]e milieu s'est resserré au fil des années⁷⁹ ». Chad Gaffield, au nom du groupe U15, a abondé dans le même sens. Selon lui, les universités ont « fait d'énormes progrès, de sorte que je pense que nous pouvons tous aujourd'hui avoir la certitude que nos recherches sur nos campus sont menées dans des conditions sécuritaires qui ne nous menacent pas⁸⁰ ».

Cet avis n'est pas partagé par tous les témoins. Jim Hinton a estimé qu'il y a « un défaut de gouvernance dans les universités canadiennes⁸¹ ». Selon lui, les universités n'ont réagi que sous la pression du public :

En 2018, le *Globe and Mail* a publié un article sur cette question. Ce n'est qu'avec la pression publique croissante qu'il y a eu réorientation. Cela signifie que les universités elles-mêmes sont complices de cet acheminement de la propriété intellectuelle vers Huawei. Elles reçoivent un peu d'argent et en sont satisfaites, mais il est clair pour moi que ce n'est qu'après avoir été placées sous le microscope du public qu'elles ont réussi à

75 *Ibid.*

76 SRSR, *Témoignages*, 4 octobre 2023, 1630 (Jim Hinton).

77 *Ibid.*, 1735.

78 SRSR, *Témoignages*, 27 septembre 2023, 1655 (Philip Landon).

79 *Ibid.*

80 SRSR, *Témoignages*, 27 septembre 2023, 1710 (Chad Gaffield).

81 SRSR, *Témoignages*, 20 juin 2023, 1120 (Jim Hinton).



s'extraire d'une si mauvaise situation. Nous ne pouvons pas leur faire confiance pour veiller à ce que cela ne se reproduise pas⁸².

Dans un mémoire, l'Alliance Canada Hong Kong a fait un lien entre les besoins de financement des universités canadiennes et leur comportement :

Les universités et les établissements de recherche bénéficient de nombreuses incitations financières pour accueillir davantage d'étudiants étrangers et/ou d'investissements étrangers. Les étudiants étrangers paient des frais de scolarité plus élevés que les étudiants nationaux. Alors que les apports financiers peuvent offrir un avantage évident à court terme, une incapacité systémique à comprendre clairement les risques institutionnels à long terme (par exemple, l'emprise de l'élite, l'espionnage) est à nouveau apparente⁸³.

Les témoins ont mentionné plusieurs domaines dans lesquels les universités peuvent agir pour contrer les menaces pesant sur la recherche.

2.1 Transparence accrue

Tout d'abord, il a été dit au Comité que les universités devraient faire preuve de plus de transparence. Jim Hinton a fait la recommandation suivante : « [L]es universités qui reçoivent des fonds publics doivent suivre et signaler les flux d'efforts de recherche et de développement en les divulguant annuellement et concrètement, y compris les montants et les personnes avec lesquelles elles travaillent⁸⁴ ». Cette recommandation a été appuyée par Anna Puglisi⁸⁵.

2.2 Approche proactive

Les témoins ont aussi encouragé les universités à être plus proactives. Plusieurs témoins ont indiqué que les universités avaient un rôle important à jouer pour la sécurité de la recherche⁸⁶. Pour Christian Leuprecht, « les universités peuvent faire une grande partie du travail si on leur indique les domaines de recherche sensibles et les pays éventuellement problématiques, et si on leur indique les entités et les acteurs précis

82 *Ibid.*

83 Alliance Canada Hong Kong, *Mémoire au Comité permanent de la science et de la recherche (SRSR)*, septembre 2023, p. 7.

84 SRSR, *Témoignages*, 20 juin 2023, 1110 (Jim Hinton).

85 SRSR, *Témoignages*, 25 septembre 2023, 1535 (Anna Puglisi).

86 Par exemple SRSR, *Témoignages*, 20 juin 2023, 1140 (Christian Leuprecht); et SRSR, *Témoignages*, 4 octobre 2023, 1700 (Kevin Gamache).

avec lesquels elles devraient éviter de collaborer⁸⁷ ». Selon Jim Hinton, il faut adopter une stratégie proactive qui oblige les universités à travailler avec le milieu du renseignement du Canada⁸⁸.

À ce sujet, David Vigneault a fait part au comité de l'évolution de la relation entre le SCRS et les universités. Il y a cinq ans, celles-ci « n'étaient pas tout à fait à l'aise de parler ouvertement avec le SCRS, mais nous avons beaucoup cheminé depuis⁸⁹ ». Désormais, « ces établissements communiquent de leur propre chef avec le service pour trouver des moyens d'assurer la sécurité de la recherche et de contrer les menaces d'ingérence étrangère⁹⁰ ».

2.3 Préserver la liberté universitaire et l'autonomie des établissements

D'après les témoins, cette approche proactive du milieu universitaire, et les relations avec les services de renseignement canadiens, ne doivent pas conduire à limiter la liberté universitaire et l'autonomie des établissements d'enseignement⁹¹.

Des témoins ont insisté sur l'importance de garder la science ouverte autant que possible. Le ministre François-Philippe Champagne a fait la déclaration suivante :

La liberté universitaire et institutionnelle est essentielle au Canada. [...] Je pense que notre ligne directrice en matière de recherche doit être la suivante: il faut garantir la plus grande ouverture possible et assurer la sécurité nécessaire. C'est le cadre dans lequel nous devons fonctionner⁹².

87 SRSR, [Témoignages](#), 20 juin 2023, 1140 (Christian Leuprecht).

88 SRSR, [Témoignages](#), 4 octobre 2023, 1630 (Jim Hinton).

89 SRSR, [Témoignages](#), 22 novembre 2023, 1630 (David Vigneault).

90 *Ibid.*

91 SRSR, [Témoignages](#), 20 novembre 2023, 1605 (L'hon. François-Philippe Champagne); SRSR, [Témoignages](#), 4 octobre 2023, 1705 (Ivana Karaskova); et SRSR, [Témoignages](#), 20 novembre 2023, 1655 (Francis Bilodeau, sous-ministre délégué, ministère de l'Industrie).

92 SRSR, [Témoignages](#), 20 novembre 2023, 1605 (L'hon. François-Philippe Champagne).



Selon Sami Khoury, il n'est pas question de choisir entre l'ouverture et la collaboration d'un côté, et la sécurité de l'autre⁹³. On a néanmoins fait remarquer au Comité qu'il était délicat de concilier ces objectifs⁹⁴.

Concernant la liberté universitaire, plusieurs témoins ont mentionné la responsabilité des chercheurs eux-mêmes⁹⁵. Jim Hinton a fait le commentaire suivant :

La liberté académique exige un environnement où l'autonomie est activée et où les chercheurs sont à l'abri de toute influence extérieure indue. Les acteurs militaires étatiques sont des influenceurs indus, que les universitaires veuillent l'admettre ou non. Il y a des limites à ce qui peut et doit être fait au nom de la liberté académique. Tout comme un chercheur n'est pas autorisé à falsifier ses recherches ou à plagier, il ne devrait pas être en mesure d'aider et d'encourager des acteurs militaires étrangers au péril de la sécurité nationale du Canada⁹⁶.

Pour l'Alliance Canada Hong Kong, « [l]a liberté universitaire doit inclure la sécurité des étudiants et des chercheurs, le sentiment d'être éduqués et habilités à prendre des décisions éclairées pour leur recherche⁹⁷ ». Cela implique de prendre des mesures pour « soutenir le développement d'une recherche et d'une promotion universitaire équitables⁹⁸ », où les étudiants et les chercheurs se sentent protégés.

2.4 Sensibilisation et formation

Parmi les responsabilités des universités, les témoins ont mentionné la sensibilisation des chercheurs et des agents de recherche aux risques d'influence. Pour Benjamin Fung, « une façon de s'attaquer au problème est [...] d'éduquer les professeurs, de les sensibiliser et de leur faire connaître les risques potentiels⁹⁹ ».

93 SRSR, [Témoignages](#), 23 octobre 2023, 1630 (Sami Khoury).

94 SRSR, [Témoignages](#), 4 octobre 2023, 1705 (Ivana Karaskova).

95 SRSR, [Témoignages](#), 25 septembre 2023, 1530 (Margaret McCuaig-Johnston); et SRSR, [Témoignages](#), 20 juin 2023, 1120 (Jim Hinton).

96 SRSR, [Témoignages](#), 20 juin 2023, 1120 (Jim Hinton).

97 Alliance Canada Hong Kong, [Mémoire au Comité permanent de la science et de la recherche \(SRSR\)](#), septembre 2023, p. 2.

98 *Ibid.*

99 SRSR, [Témoignages](#), 20 septembre 2023, 1705 (Benjamin Fung).

Depuis 2021, selon les *Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche* (les *Lignes directrices*) du gouvernement du Canada¹⁰⁰, qui seront détaillées plus loin dans le rapport, les chercheurs qui demandent certains types de financements auprès des organismes subventionnaires, à savoir le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), doivent remplir un formulaire d'évaluation des risques. Cette responsabilité implique d'être sensibilisé sur les risques liés aux partenariats de recherche, sur les domaines de recherche sensibles et sur les entités étrangères qui pourraient poser problème.

Les universités ont un rôle à jouer dans cette sensibilisation¹⁰¹. Chad Gaffield a témoigné que l'organisation U15 a développé un guide intitulé *Protéger la recherche au Canada: Guide des politiques et des pratiques universitaires*, à l'attention des acteurs de l'écosystème de la recherche¹⁰². Manal Bahubeshi, vice-présidente, Direction des partenariats de recherche du CRSNG, a témoigné que les universités participent de plus en plus à l'effort de sensibilisation des acteurs de la recherche¹⁰³. Ces activités vont de pair avec les initiatives de sensibilisation menées par le gouvernement, qui seront présentées plus loin dans ce rapport.

2.5 Renforcement des capacités

Pour jouer un rôle plus proactif, les universités se sont engagées depuis plusieurs années dans un effort de renforcement de leurs capacités¹⁰⁴. La plupart des universités canadiennes ont créé, avec le soutien du gouvernement fédéral, des postes de sécurité

100 Gouvernement du Canada, *Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche*, version mise à jour en septembre 2023.

101 SRSR, *Témoignages*, 4 octobre 2023, 1730 (Jim Hinton).

102 SRSR, *Témoignages*, 27 septembre 2023, 1655 (Chad Gaffield); et Regroupement U15 des universités de recherche du Canada, *Protéger la recherche au Canada: Guide des politiques et des pratiques universitaires*, 2023.

103 SRSR, *Témoignages*, 25 octobre 2023, 1755 (Manal Bahubeshi, vice-présidente, Direction des partenariats de recherche, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie).

104 SRSR, *Témoignages*, 27 septembre 2023, 1635 (Philip Landon).



de la recherche¹⁰⁵. D'après un témoin, ces postes sont souvent attribués à des personnes expérimentées, dont certains ont précédemment travaillé au SCRS¹⁰⁶.

Les universités canadiennes ont également mis sur pied des séances de formation, préparé de la documentation, et développé leurs protocoles internes de sécurité¹⁰⁷. Elles échangent aussi sur les meilleures pratiques. En Ontario par exemple, les universités ont « créé une communauté de pratique à l'échelle provinciale afin de partager leurs expériences et de mettre en commun les leçons tirées, ce qui a mené à l'élaboration et à la diffusion d'un guide des pratiques exemplaires¹⁰⁸ ».

De telles pratiques se développent aussi à l'étranger. Aux États-Unis, Kevin Gamache a donné l'exemple des initiatives prises au sein du A&M University System. Un bureau de la sécurité de la recherche a été créé à l'échelle de ce réseau universitaire pour assurer « la gestion et la surveillance [...] de tous les travaux de recherche classifiés, des programmes non classifiés contrôlés et des travaux de recherche dont l'exportation est contrôlée¹⁰⁹ ». Ce travail repose sur une collaboration avec les agences fédérales de sécurité et de renseignement des États-Unis¹¹⁰. Kevin Gamache a également mentionné la mise en place d'un « groupe de travail universitaire sur la sécurité et la lutte contre l'exploitation, qui regroupe des professionnels de la recherche universitaire et leurs homologues fédéraux¹¹¹ ». Ce groupe collabore activement avec l'organisation canadienne U15¹¹².

105 SRSR, [Témoignages](#), 20 septembre 2023, 1705 (Gordon Houlden); SRSR, [Témoignages](#), 27 septembre 2023, 1635 (Philip Landon); SRSR, [Témoignages](#), 27 septembre 2023, 1655 (Chad Gaffield); et SRSR, [Témoignages](#), 25 octobre 2023, 1720 (Alejandro Adem, président, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie).

106 SRSR, [Témoignages](#), 20 septembre 2023, 1705 (Gordon Houlden).

107 SRSR, [Témoignages](#), 27 septembre 2023, 1655 (Chad Gaffield); et Gouvernement de l'Ontario, [Utilisation des subventions, des fonds et des contributions du gouvernement fédéral en matière de recherche et de développement par les universités et les établissements de recherche canadiens dans le cadre de partenariats avec des entités liées à la République populaire de Chine](#), mémoire présenté au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes, 6 octobre 2023, p. 3.

108 Gouvernement de l'Ontario, [Utilisation des subventions, des fonds et des contributions du gouvernement fédéral en matière de recherche et de développement par les universités et les établissements de recherche canadiens dans le cadre de partenariats avec des entités liées à la République populaire de Chine](#), mémoire présenté au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes, 6 octobre 2023, p. 3.

109 SRSR, [Témoignages](#), 4 octobre 2023, 1640 (Kevin Gamache).

110 *Ibid.*

111 *Ibid.*

112 *Ibid.*

2.6 Soutien aux étudiants et chercheurs ciblés

L'attention du Comité a aussi été attirée sur la nécessité de mieux protéger les étudiants et les chercheurs qui sont vulnérables face aux activités d'intimidation ou d'influence menées par des acteurs étrangers.

L'Alliance Canada Hong Kong a fait remarquer que les campus universitaires au Canada disposent fréquemment de leurs propres services de sécurité, mais que ces services sont mal formés et outillés pour aider les membres de la communauté universitaire à faire face à la répression qui peut les menacer depuis l'étranger¹¹³. L'organisation a qualifié cette situation d'« échec systémique et institutionnel¹¹⁴ ».

Elle a proposé plusieurs mesures pour remédier à ce problème :

- participation anonyme aux discussions en classe et aux devoirs si un étudiant ne se sent pas en sécurité pour s'engager sans déclencher une répression transnationale;
- solidité des mesures institutionnelles de cybersécurité des universités et sensibilisation à cet égard;
- décourager l'enregistrement vidéo ou audio des discussions en classe sans consentement éclairé; et
- soutenir les étudiants internationaux dont les permis d'études et les bourses d'études sont utilisés comme une arme par leur gouvernement d'origine¹¹⁵.

2.7 Besoin de soutien

Jeffrey Stoff, président du Center for Research Security and Integrity, a indiqué que « les établissements de recherche n'ont habituellement pas les ressources, les connaissances sur le sujet ou les motivations pour faire un examen poussé des partenaires de recherche de la République populaire de Chine [...] et des sources de financement¹¹⁶ ». Il

113 Alliance Canada Hong Kong, *Mémoire au Comité permanent de la science et de la recherche (SRSR)*, septembre 2023, p. 7.

114 *Ibid.*

115 *Ibid.*

116 SRSR, *Témoignages*, 27 septembre 2023, 1630 (Jeffrey Stoff).



a ajouté qu'il est « trop difficile et complexe pour les établissements de recherche de mener eux-mêmes des examens et des évaluations de risques robustes en raison des contraintes de plus en plus strictes que la Chine impose à l'information¹¹⁷ ». Selon ce même témoin, ces contraintes soulèvent des doutes quant à l'efficacité de politiques qui laissent la charge de l'évaluation des risques aux universités¹¹⁸.

Dès lors, plusieurs témoins ont été d'avis que les universités ont besoin de l'appui du gouvernement pour jouer un rôle efficace¹¹⁹. Il a notamment été répété plusieurs fois au Comité que les acteurs de l'écosystème de la recherche attendaient du gouvernement la publication de listes d'entités problématiques et des domaines de recherche sensibles¹²⁰, ce qui a été fait depuis. Le ministre François-Philippe Champagne a également témoigné que les universités ont signalé au gouvernement que « la situation était très complexe. Elles ont besoin de ressources. Elles ont besoin de personnel¹²¹ ».

CHAPITRE 3. LE RÔLE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Les témoignages recueillis par le Comité ont mis en exergue les responsabilités et le rôle du gouvernement fédéral dans le dossier de la sécurité de la recherche. Au cours des dernières années, le gouvernement fédéral a accentué ses efforts pour protéger la recherche réalisée au Canada, notamment par la mise en place en 2021 des *Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche*, et par les nouvelles annonces faites en janvier 2024.

3.1 Prise de conscience des enjeux

Comme il a été mentionné précédemment, les gouvernements fédéraux successifs ont encouragé jusqu'à récemment les universités et les acteurs de la recherche à conclure des partenariats scientifiques avec la Chine¹²². Selon Chad Gaffield, en conséquence « le

117 *Ibid.*

118 *Ibid.*

119 Par exemple, SRSR, *Témoignages*, 27 septembre 2023, 1725 (Chad Gaffield); et SRSR, *Témoignages*, 4 octobre 2023, 1635 (Ivana Karaskova).

120 SRSR, *Témoignages*, 20 juin 2023, 1105 et 1140 (Christian Leuprecht); SRSR, *Témoignages*, 20 septembre 2023, 1635 (Gordon Houlden); SRSR, *Témoignages*, 20 septembre 2023, 1705 (Cherie Wong); SRSR, *Témoignages*, 25 septembre 2023, 1550 (Margaret McCuaig-Johnston); et SRSR, *Témoignages*, 27 septembre 2023, 1650 (Chad Gaffield).

121 SRSR, *Témoignages*, 20 novembre 2023, 1630 (L'hon. François-Philippe Champagne).

122 SRSR, *Témoignages*, 27 septembre 2023, 1645 (Chad Gaffield).

milieu canadien de la recherche est devenu l'un des plus internationalisés, ce qui lui a donné accès au bassin mondial de connaissances¹²³ ».

Un virage a progressivement été pris alors que la politique de la Chine est devenue plus agressive et que des révélations sur les relations des universités canadiennes avec leurs partenaires chinois ont été publiées dans les médias¹²⁴. Jim Hinton a fait la déclaration suivante :

Le gouvernement fédéral, par le truchement de programmes comme le [...] CRSNG, a non seulement été complice de ces arrangements, mais a également encouragé ce comportement. Bien qu'il y ait eu récemment un changement d'approche en raison de protestations croissantes du public, ce changement a été entièrement réactionnaire¹²⁵.

La prise de conscience des vulnérabilités du milieu de la recherche a eu lieu non seulement au Canada mais aussi à l'étranger. Christian Leuprecht a mentionné un rapport de l'Australian Strategic Policy Institute¹²⁶ publié en 2018 qui signalait pour la première fois les « collaborations problématiques » des universités¹²⁷.

Les témoins ont cité certaines mesures prises dans d'autres pays pour contrer les menaces d'ingérence dans le milieu universitaire. L'Australie a publié une liste de technologies critiques : « [p]lutôt que de limiter la recherche dans ces domaines, la liste relève les possibilités de partenariats avec d'autres nations aux vues similaires à promouvoir tout en élaborant des pratiques plus fiables d'atténuation des risques¹²⁸ ». De même, l'Union européenne a « dévoilé une liste de 10 technologies essentielles, dont quatre sont perçues comme étant plus sensibles: les technologies avancées de semi-conducteurs, les technologies d'intelligence artificielle, les technologies quantiques et les biotechnologies¹²⁹ ».

123 *Ibid.*

124 SRSR, [Témoignages](#), 4 octobre 2023, 1650 (Jim Hinton).

125 SRSR, [Témoignages](#), 20 juin 2023, 1110 (Jim Hinton).

126 Alex Joske, [Picking flowers, making honey The Chinese military's collaboration with foreign universities](#), Australian Strategic Policy Institute, 30 octobre 2018.

127 SRSR, [Témoignages](#), 20 juin 2023, 1125 (Christian Leuprecht).

128 SRSR, [Témoignages](#), 27 septembre 2023, 1635 (Philip Landon).

129 SRSR, [Témoignages](#), 4 octobre 2023, 1635 (Ivana Karaskova).



Selon Christian Leuprecht, le gouvernement canadien a été « plutôt lent à prendre conscience de ce changement de paradigme¹³⁰ ». Pour ce même témoin, d'autres pays comme les États-Unis et l'Australie « ont été beaucoup plus rapides et agressifs que le gouvernement fédéral actuel¹³¹ ». D'autres témoins ont exprimé la même opinion¹³².

Jeffrey Stoff, quant à lui, était de l'avis que les mesures annoncées par le Canada concernant la publication d'une liste d'entités problématiques vont plus loin que les mesures prises aux États-Unis¹³³. Kevin Gamache est allé dans le même sens, en faisant la déclaration suivante :

J'aimerais d'abord dire que je suis conscient des progrès réalisés par le gouvernement du Canada, plus particulièrement au cours des deux dernières années. Certains des produits que vous avez élaborés à l'échelle nationale sont très impressionnants, car nous n'avons pas vu le même genre d'activité ici aux États-Unis. En fait, nous avons pris certains des documents que vous avez préparés et nous les avons utilisés comme modèles¹³⁴.

Les témoins ont fait l'inventaire des politiques mises en place par le gouvernement canadien au cours des dernières années.

3.2 Une approche pangouvernementale

D'après le ministre François-Philippe Champagne, le gouvernement a commencé à se pencher sur ce dossier en 2018¹³⁵. Une des premières actions du gouvernement, en 2018, a été de mettre sur pied le Groupe de travail mixte du gouvernement du Canada et des universités¹³⁶. Ce groupe de travail associe des membres du gouvernement du

130 SRSR, [Témoignages](#), 20 juin 2023, 1130 (Christian Leuprecht).

131 *Ibid.*

132 SRSR, [Témoignages](#), 20 septembre 2023, 1700 (Gordon Houlden); et SRSR, [Témoignages](#), 27 septembre 2023, 1635 (Philip Landon).

133 SRSR, [Témoignages](#), 27 septembre 2023, 1715 (Jeffrey Stoff).

134 SRSR, [Témoignages](#), 4 octobre 2023, 1655 (Kevin Gamache).

135 SRSR, [Témoignages](#), 20 novembre 2023, 1605 (L'hon. François-Philippe Champagne).

136 SRSR, [Témoignages](#), 27 septembre 2023, 1645 (Chad Gaffield); et Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), *Réponse d'ISDE suivant la comparution du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie devant le Comité permanent des sciences et de la recherche (SRSR) le lundi 20 novembre, 2023.*

Canada et des représentants du secteur universitaire¹³⁷. Il sert de forum pour échanger les informations et consulter les parties prenantes pour élaborer la politique du gouvernement.

L'approche suivie par le gouvernement, à partir de 2018, n'est pas la seule responsabilité d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). L'action du gouvernement se veut pangouvernementale et repose aussi sur les efforts des autres ministères et agences du gouvernement¹³⁸. Ceci inclut le secteur du renseignement avec l'implication du Service canadien du renseignement de sécurité et du Centre canadien pour la cybersécurité. Selon ISDE :

Collectivement, ces ministères et organismes fédéraux offrent une expertise qui contribue à l'élaboration des politiques et des programmes de la sécurité de la recherche du Canada, lesquels concilient l'excellence et l'innovation de la recherche avec les considérations de la sécurité nationale¹³⁹.

Cette approche s'est matérialisée par la publication en 2021 des *Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche* (lignes directrices); des efforts de sensibilisation auprès de l'écosystème de la recherche; et un soutien matériel apporté aux universités par l'intermédiaire du Fonds de soutien à la recherche. Plus récemment, le gouvernement a créé un Centre de la sécurité de la recherche hébergé par le ministère Sécurité publique Canada et a annoncé le 16 janvier 2024 de nouvelles mesures de protection de la recherche destinées à accompagner les lignes directrices de 2021.

137 Du côté du gouvernement, on y trouve notamment des représentants de plusieurs ministères (Affaires mondiales Canada; Innovation, Sciences et Développement économique Canada; Sécurité publique Canada); des agences de sécurité (Service canadien du renseignement de sécurité; Centre canadien pour la cybersécurité); des organismes subventionnaires (le Conseil de recherches en sciences humaines, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et les Instituts de recherche en santé du Canada) et de la Fondation canadienne pour l'innovation; et du Conseil national de recherches. Les universités sont représentées par Universités Canada et le U15. Gouvernement du Canada, [*À propos du gouvernement du Canada – Groupe de travail sur les universités*](#).

138 SRSR, [*Témoignages*](#), 22 novembre 2023, 1655 (Shawn Tupper, sous-ministre, ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile).

139 ISDE, *Réponse d'ISDE suivant la comparution du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie devant le Comité permanent des sciences et de la recherche (SRSR) le lundi 20 novembre, 2023*, p. 5.



3.3 Les Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche

Les *Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche* ont été publiées en juillet 2021. Elles sont le fruit de consultations entre le gouvernement fédéral et le milieu universitaire, qui ont eu lieu au sein du Groupe de travail mixte du gouvernement du Canada et des universités¹⁴⁰.

Les lignes directrices fournissent des informations aux chercheurs sur les risques associés aux partenariats de recherche¹⁴¹. Elles expliquent notamment les types de risques encourus, et fournissent des indications sur les éléments de risque potentiels pour la sécurité nationale qui devraient être examinés au moment de conclure un partenariat. Ces éléments incluent le domaine de recherche et le partenaire. Les lignes directrices fournissent également des indications sur la manière de déterminer et réduire les risques. Les lignes directrices proposent par exemple des informations sur comment préparer un plan d'atténuation des risques. Deux annexes publiées avec les lignes directrices fournissent des renseignements plus précis sur les domaines de recherche sensibles et sur les risques liés au partenaire.

Dès juillet 2021, une mise en œuvre à titre pilote des lignes directrices a été lancée dans le cadre du programme de subventions Alliance du CRSNG¹⁴² :

Selon ces lignes directrices, les candidates et candidats qui demandent du financement fédéral pour établir un partenariat de recherche prévoyant la participation d'au moins un organisme du secteur privé doivent remplir un Formulaire d'évaluation des risques, lequel fera partie intégrante de leur demande. Ce formulaire les oblige à prendre en considération tout risque associé à la nature de leurs travaux de recherche et aux organisations partenaires du secteur privé proposés. Les candidates et candidats doivent également élaborer un plan d'atténuation des risques adapté au projet de recherche et proportionnel aux risques cernés, tout en tenant compte des principes de la science ouverte. Conformément aux principes des Lignes directrices, les mesures d'atténuation des risques ne doivent jamais entraîner la discrimination ou le profilage d'un groupe ou d'un membre du milieu de la recherche¹⁴³.

140 SRSR, *Témoignages*, 27 septembre 2023, 1645 (Chad Gaffield).

141 Gouvernement du Canada, *Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche*, version mise à jour en septembre 2023.

142 Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), *Mémoire du CRSH présenté au Comité permanent de la science et de la recherche, Partenariats de recherche canadiens avec des entités liées à la République populaire de Chine*, décembre 2023, p. 2.

143 *Ibid.*, p. 2–3.

Les demandes de financement dans le cadre du programme Alliance qui incluent un partenaire privé sont soumises à un processus d'examen de l'évaluation des risques en trois étapes :

tout d'abord, la personne candidate et son établissement examinent les risques liés aux travaux et au partenariat; l'organisme subventionnaire réalise ensuite son évaluation; enfin, si nécessaire, les ministères et organismes canadiens responsables de la sécurité nationale examinent la demande¹⁴⁴.

Plus précisément, le processus est le suivant : l'équipe de la sécurité de la recherche du CRSNG réalise d'abord un examen des risques et des mesures d'atténuation proposées dans la demande¹⁴⁵. Si l'organisme détermine que des évaluations et des conseils supplémentaires sont nécessaires, la demande est transmise à Sécurité publique Canada. Dans ce cas, la demande est examinée plus en profondeur par Sécurité publique Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité ou le Centre de la sécurité des télécommunications. Sécurité publique Canada peut également consulter Affaires mondiales Canada pour certaines demandes. L'organisme subventionnaire peut alors prendre une décision de financement ou de refus sur la base de l'évaluation de sécurité et de l'évaluation du mérite de la demande qui est réalisée en parallèle¹⁴⁶. Il a été noté que « l'examen du mérite de la recherche et l'examen de la sécurité se font séparément afin de ne pas confondre la qualité de la recherche et le risque pour la sécurité¹⁴⁷ ». Si un financement est accordé, le plan d'atténuation doit être mis en œuvre pendant toute la durée du projet¹⁴⁸.

En 2023, grâce à la rétroaction des participants, le formulaire a été modifié pour simplifier le processus¹⁴⁹. En mars 2023, la portée du formulaire d'évaluation des risques a été élargie « pour y inclure l'examen minutieux du concours intégré du Fonds de

144 Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), *Réponse du CRSNG et suivi de la comparution d'Alejandro Adem, président CRSNG, devant le Comité permanent de la science et de la recherche (SRSR), le 25e octobre 2023*, décembre 2023, p. 3. Voir aussi : Gouvernement du Canada, [*Processus d'examen de l'évaluation des risques*](#).

145 CRSNG, *Réponse du CRSNG et suivi de la comparution d'Alejandro Adem, président CRSNG, devant le Comité permanent de la science et de la recherche (SRSR), le 25e octobre 2023*, décembre 2023, p. 3.

146 Gouvernement du Canada, [*Processus d'examen de l'évaluation des risques*](#).

147 SRSR, [*Témoignages*](#), 20 novembre 2023, 1740 (Nipun Vats, sous-ministre adjoint, Secteur des sciences et de la recherche, ministère de l'Industrie).

148 SRSR, [*Témoignages*](#), 25 octobre 2023, 1700 (Alejandro Adem).

149 SRSR, [*Témoignages*](#), 25 octobre 2023, 1725 (Manal Bahubeshi).



recherche biomédicale et du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques¹⁵⁰ ».

En réponse aux questions du Comité, les témoins ont fourni des précisions sur certains aspects de ce processus d'évaluation.

On a dit au comité que le personnel du CRSNG chargé d'évaluer la sécurité des demandes se fonde sur des informations publiques disponibles sur Internet¹⁵¹. Ces agents ont été formés « pour cerner les risques éventuels pour la sécurité¹⁵² » et « travaillent en collaboration étroite avec les organismes de sécurité¹⁵³ ».

Si une demande est rejetée pour des motifs de sécurité, une rétroaction est fournie aux chercheurs sur les raisons pour lesquelles leur demande a été rejetée¹⁵⁴. D'après le témoignage de Francis Bilodeau, sous-ministre délégué au ministère de l'Industrie, il n'existe toutefois pas de processus d'appel pour contester ces décisions¹⁵⁵.

Alejandro Adem, président du CRSNG, a dit au Comité que les organismes subventionnaires ne conduisent pas d'examen rétrospectif des subventions accordées¹⁵⁶. À la question de savoir si des sanctions sont prévues dans le cas où un chercheur fournirait sciemment des renseignements erronés dans le cadre de sa demande, Nipun Vats, sous-ministre adjoint, secteur des sciences et de la recherche, au ministère de l'Industrie, a répondu que si un chercheur violait la loi, il y aurait des poursuites pénales¹⁵⁷. De plus, les établissements de recherche peuvent être sanctionnés en cas de violation du Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche, qui fixe les obligations des chercheurs et des établissements recevant des financements des organismes subventionnaires¹⁵⁸.

150 SRSR, [Témoignages](#), 25 octobre 2023, 1725 (Alejandro Adem).

151 *Ibid.*, 1740.

152 SRSR, [Témoignages](#), 20 novembre 2023, 1640 (Nipun Vats).

153 *Ibid.*, 1740.

154 SRSR, [Témoignages](#), 20 novembre 2023, 1705 (Francis Bilodeau).

155 *Ibid.*, 1725.

156 SRSR, [Témoignages](#), 25 octobre 2023, 1720 (Alejandro Adem).

157 SRSR, [Témoignages](#), 20 novembre 2023, 1640 (Nipun Vats).

158 *Ibid.* Voir : Gouvernement du Canada, [Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche \(2021\)](#).

Les organismes subventionnaires ont fourni des statistiques sur la mise en œuvre des lignes directrices. Entre juillet 2021 et décembre 2023, le CRSNG a examiné près de 2 000 demandes de subvention Alliance accompagnées du formulaire d'évaluation des risques. Parmi ces demandes, 62, soit moins de 4 %, ont été transmises à Sécurité publique Canada pour un examen approfondi. Parmi ces 62 demandes, 20 ont obtenu un financement après un avis positif; 34 ont été refusées, « suite à l'avis reçu selon lequel le partenariat de recherche proposé comporte des risques pour la sécurité nationale qui ne peuvent pas être atténués »; deux ont été retirées avant la décision; et six étaient encore en cours d'examen¹⁵⁹. D'après Francis Bilodeau, parmi les demandes qui ont été rejetées pour des raisons de sécurité, la présence de sociétés d'État et la présence de technologies sensibles, en particulier dans l'espace numérique, sont des tendances récurrentes¹⁶⁰.

Il a été demandé aux trois organismes subventionnaires combien de demandes de financement ont été refusées en raison de partenariats jugés à risque avec des entités ou personnes issues de la Chine au cours des 20 dernières années, et combien ont été acceptées en dépit de partenariats avec des entités ou personnes issues de la Chine. Dans une réponse écrite, le CRSNG a dit au Comité qu'il n'a « connaissance d'aucune demande rejetée avant juillet 2021 en raison de risques présentés par un partenariat prévoyant la participation d'entités ou bien de citoyennes ou citoyens de Chine¹⁶¹ ». Le CRSNG a ajouté que depuis juillet 2021, il a accordé une subvention Alliance « à une seule demande prévoyant la participation d'un organisme partenaire du secteur privé établi en Chine à l'issue d'un rigoureux processus d'examen de l'évaluation des risques qui a permis de conclure que ce partenariat ne présentait aucun risque pour la sécurité nationale du Canada¹⁶² ». Dans des réponses écrites, le CRSH et les IRSC ont dit qu'à ce jour, ils n'ont rejeté aucune demande de financement pour des motifs de sécurité, car les demandes qui leur sont soumises n'étaient jusqu'à présent pas soumises à un examen de sécurité¹⁶³.

159 Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, *Réponse du CRSNG et suivi de la comparution d'Alejandro Adem, président CRSNG, devant le Comité permanent de la science et de la recherche (SRSR), le 25e octobre 2023*, décembre 2023, p. 4.

160 SRSR, *Témoignages*, 20 novembre 2023, 1700 (Francis Bilodeau).

161 CRSNG, *Réponse du CRSNG et suivi de la comparution d'Alejandro Adem, président CRSNG, devant le Comité permanent de la science et de la recherche (SRSR), le 25e octobre 2023*, décembre 2023, p. 4.

162 *Ibid.*, p. 6.

163 CRSH, « Suivi identifié », réponse écrite au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes, décembre 2023, p. 4; et Instituts de recherche en santé du Canada, « Suivi identifié », réponse écrite au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes, mars 2024.



Le ministre François-Philippe Champagne a fait remarquer que « depuis juin 2021, aucune subvention fédérale n'a été octroyée à Huawei », et expliqué que le cadre posé par les lignes de conduites, telles que mises en œuvre pour les demandes de subventions Alliance, couvrait les partenariats avec Huawei¹⁶⁴.

Plusieurs témoins ont émis des commentaires sur le fonctionnement de ces lignes directrices.

Margaret McCuaig-Johnston s'est déclarée « très impressionnée » par les lignes directrices, qu'elle a qualifiées « d'excellentes¹⁶⁵ ». Philip Landon, au nom d'Universités Canada, a dit que les lignes directrices sont « très utiles aux universités¹⁶⁶ ».

Jim Hinton s'est montré plus critique. Il a d'abord estimé que le Groupe de travail mixte du gouvernement du Canada et des universités qui a été mis à contribution pour préparer les lignes directrices « comporte de graves lacunes¹⁶⁷ ». Selon lui :

Ce groupe est hermétique. Il n'inclut pas des experts du domaine qui comprennent bien la propriété intellectuelle, la sécurité nationale, la souveraineté des données et la protection des renseignements personnels, pour ne nommer que quelques éléments. En outre, ce groupe de travail universitaire et gouvernemental n'inclut pas des représentants d'entreprises canadiennes innovantes¹⁶⁸.

Le même témoin a exprimé ses doutes quant à la capacité des universités à réformer leurs pratiques, du fait d'un « défaut de gouvernance¹⁶⁹ ». Pour lui, les demandes de brevets déposées en 2022 et issues de partenariats de recherche avec Huawei montrent que « les universités canadiennes sont encore très actives dans la création de la propriété intellectuelle et son transfert à Huawei, et ce malgré les Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche, publiées en 2021 par ISDE¹⁷⁰ ».

Dès lors, le Comité recommande :

164 SRSR, [Témoignages](#), 20 novembre 2023, 1600 et 1630 (L'hon. François-Philippe Champagne).

165 SRSR, [Témoignages](#), 25 septembre 2023, 1550 (Margaret McCuaig-Johnston).

166 SRSR, [Témoignages](#), 27 septembre 2023, 1655 (Philip Landon).

167 SRSR, [Témoignages](#), 4 octobre 2023, 1630 (Jim Hinton).

168 *Ibid.*

169 SRSR, [Témoignages](#), 20 juin 2023, 1120 (Jim Hinton).

170 SRSR, [Témoignages](#), 4 octobre 2023, 1630 (Jim Hinton).

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada continue à travailler avec les établissements d'enseignement postsecondaire pour favoriser un meilleur échange d'information et les encourager à faire preuve de plus de transparence quant aux partenariats conclus avec des entités étrangères; et qu'il envisage d'élargir la composition du groupe de travail mixte du gouvernement du Canada et des universités pour inclure des parties prenantes de la recherche dans le secteur privé.

La question de la portée des lignes directrices a aussi été soulevée par plusieurs témoins. Le processus d'examen de l'évaluation des risques décrit précédemment ne concerne en effet qu'une partie des demandes de financement adressées aux organismes subventionnaires. La recherche qui n'est pas financée par l'intermédiaire des organismes subventionnaires échappe ainsi au champ des lignes directrices. Or, selon Ted Hewitt, président du CRSH, les trois conseils financent seulement environ 10% de la recherche au Canada¹⁷¹. Les 90 % restants incluent la recherche financée par les universités elles-mêmes, la recherche financée par les provinces, l'industrie, les acteurs privés et les acteurs étrangers. À ce sujet, Margaret McCuaig-Johnston a dit au Comité que Génome Canada devrait aussi faire partie des organismes impliqués dans la mise en œuvre des lignes directrices¹⁷².

Plusieurs témoins ont noté que le financement par les organismes subventionnaires est le principal levier du gouvernement fédéral pour faire changer les comportements¹⁷³. Selon le ministre François-Philippe Champagne, le rôle que peut jouer le gouvernement consiste à faire preuve de leadership¹⁷⁴, et à ce titre, l'action du gouvernement fédéral a permis de d'établir des exigences et un cadre¹⁷⁵. Pour Alejandro Adem, il s'agit d'élaborer « des pratiques exemplaires qui s'appliquent à tout un écosystème, peu importe d'où vient l'argent¹⁷⁶ ». Les lignes directrices et les autres actions du gouvernement visent aussi à sensibiliser l'ensemble de l'écosystème scientifique, au-delà du financement des organismes subventionnaires¹⁷⁷.

171 SRSR, *Témoignages*, 25 octobre 2023, 1745 (Ted Hewitt).

172 SRSR, *Témoignages*, 25 septembre 2023, 1615 (Margaret McCuaig-Johnston).

173 *Ibid.*, 1545; et SRSR, *Témoignages*, 20 novembre 2023, 1720 (Francis Bilodeau).

174 SRSR, *Témoignages*, 20 novembre 2023, 1605 (L'hon. François-Philippe Champagne).

175 *Ibid.*, 1620.

176 SRSR, *Témoignages*, 25 octobre 2023, 1755 (Alejandro Adem).

177 SRSR, *Témoignages*, 25 octobre 2023, 1755 (Manal Bahubeshi).



Enfin des témoins ont recommandé que les critères d'éligibilité au financement fédéral de la recherche incluent le respect des règles fixées par les lignes de conduite et la possibilité d'imposer des sanctions dans les cas où les règles ne sont pas suivies¹⁷⁸.

En conséquence, le Comité recommande :

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada envisage l'adoption de mesures contraignantes pour s'assurer que les établissements d'enseignement postsecondaire suivent les Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche et la Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes pour être éligibles à recevoir du financement du gouvernement fédéral.

3.4 Efforts de sensibilisation

Un volet important de l'action du gouvernement dans le dossier de la sécurité de la recherche porte sur la sensibilisation du milieu de la recherche. En septembre 2020, avant la publication des lignes directrices, le gouvernement a « publié un énoncé de politique sur la sécurité de la recherche demandant à tous les organismes de faire preuve de vigilance face aux menaces pour la sécurité et il a mis en ligne le portail Protégez votre recherche¹⁷⁹ ». Ce portail développé par ISDE « offre aux chercheurs et aux universités des outils et des renseignements visant à protéger la sécurité de la recherche¹⁸⁰ ».

Par ailleurs, le gouvernement, par l'intermédiaire de Sécurité publique Canada, du SCRS et des organismes subventionnaires, organise de nombreuses séances d'information auprès des différents acteurs de l'écosystème de la recherche au Canada.

Sécurité publique Canada offre par exemple des ateliers sur la protection des activités scientifiques où interviennent des experts de Sécurité publique Canada, du SCRS, d'Affaires mondiales Canada, de la Commission canadienne de sûreté nucléaire et de

178 SRSR, *Témoignages*, 20 septembre 2023, 1710 (Benjamin Fung); et SRSR, *Témoignages*, 20 septembre 2023, 1710 (Cherie Wong).

179 Conseil de recherches en sciences humaines, *Mémoire du CRSH présenté au Comité permanent de la science et de la recherche, Partenariats de recherche canadiens avec des entités liées à la République populaire de Chine*, décembre 2023, p. 4. Voir : Gouvernement du Canada, *Protégez votre recherche*.

180 SRSR, *Témoignages*, 27 septembre 2023, 1645 (Chad Gaffield).

l'Agence de la santé publique du Canada¹⁸¹. Ces ateliers sont proposés dans les universités, des laboratoires privés et d'autres organismes fédéraux.

Selon David Vigneault :

En 2022 seulement, le SCRS a tenu 113 activités de collaboration avec les intervenants et a rencontré les représentants du secteur universitaire, d'organismes communautaires, de la société civile et d'associations de défense des droits et d'établissements de recherche et d'innovation, en plus de leaders autochtones et de représentants de gouvernements provinciaux et d'administrations municipales¹⁸².

David Vigneault a insisté sur l'importance de la relation bâtie entre le SCRS et le milieu universitaire : « [c]es relations se sont avérées essentielles pour éduquer les intervenants sur la sécurité nationale et accroître leur résilience devant le contexte de plus en plus complexe de la menace au Canada¹⁸³ ».

Le SCRS publie également un rapport annuel public dans lequel les menaces et les autres formes d'ingérence étrangères sont décrites pour mieux sensibiliser le public¹⁸⁴. Des documents sur la protection de la recherche sont publiés dans les langues locales, par exemple en inuktitut¹⁸⁵. Enfin, David Vigneault a déclaré que le SCRS communique aussi avec les associations de l'industrie et des secteurs précis de l'économie pour partager des conseils pratiques¹⁸⁶.

Le Centre canadien pour la cybersécurité offre quant à lui des conseils et des lignes directrices aux établissements d'enseignement, incluant les universités de petite taille et les collèges techniques, et peut vérifier la sécurité de leurs réseaux s'ils le demandent¹⁸⁷.

181 SRSR, [Témoignages](#), 23 octobre 2023, 1600 (Sébastien Aubertin-Giguère, sous-ministre adjoint délégué, Sécurité et cybersécurité nationale, ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile).

182 SRSR, [Témoignages](#), 22 novembre 2023, 1630 (David Vigneault).

183 *Ibid.*

184 SRSR, [Témoignages](#), 23 octobre 2023, 1550 (Nicole Giles).

185 SRSR, [Témoignages](#), 22 novembre 2023, 1700 (Nicole Giles).

186 SRSR, [Témoignages](#), 22 novembre 2023, 1655 (David Vigneault).

187 SRSR, [Témoignages](#), 23 octobre 2023, 1615 (Sami Khoury).



3.5 Création du centre de la sécurité de la recherche

Dans le cadre du budget de 2022, Sécurité Publique Canada a reçu un financement dédié à la création d'un centre de la sécurité de la recherche. Sébastien Aubertin-Giguère a annoncé au comité que ce centre était désormais « pleinement opérationnel¹⁸⁸ ».

Cette organisation est constituée de deux équipes. La première est formée de six conseillers régionaux à travers le pays, chargés d'assurer la liaison avec les universités et les gouvernements provinciaux. La seconde équipe, basée à Ottawa, compte six analystes qui s'occupent de mettre en œuvre les lignes directrices et qui produisent des produits de communication¹⁸⁹.

Le mandat du centre est donc à la fois d'être un point de liaison avec le milieu universitaire à travers le pays pour fournir de l'expertise et des conseils; et d'assurer la mise en œuvre les lignes directrices¹⁹⁰.

3.6 Le soutien aux établissements de recherche

Le gouvernement a aussi déployé des efforts pour renforcer la capacité des acteurs du milieu universitaire à faire face aux menaces. Dans le cadre du budget de 2022, le gouvernement a annoncé qu'il verserait 125 millions de dollars sur cinq ans aux établissements canadiens par l'intermédiaire du Fonds de soutien à la recherche (FSR) « pour les aider à renforcer leurs capacités en matière de sécurité de la recherche¹⁹¹ ». Ce programme est géré par le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements (SPIIE) au nom des trois organismes subventionnaires¹⁹². « Un premier appel de demandes a été lancé en décembre 2022, et des fonds sont actuellement attribués à 49 universités de toutes les régions du pays¹⁹³ ».

Le ministre François-Philippe Champagne a expliqué que « [I]es fonds que nous avons octroyés à une cinquantaine d'établissements dans tout le pays servent à recruter du personnel, à acquérir les logiciels nécessaires et à veiller à ce qu'ils puissent mettre en

188 SRSR, *Témoignages*, 23 octobre 2023, 1600 (Sébastien Aubertin-Giguère).

189 *Ibid.*

190 *Ibid.*; et SRSR, *Témoignages*, 23 octobre 2023, 1625 (Lesley Soper, directrice générale, Politiques de la sécurité nationale, ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile).

191 SRSR, *Témoignages*, 25 octobre 2023, 1715 (Ted Hewitt).

192 CRSH, *Mémoire du CRSH présenté au Comité permanent de la science et de la recherche, Partenariats de recherche canadiens avec des entités liées à la République populaire de Chine*, décembre 2023, p. 3.

193 *Ibid.*

place une infrastructure de cybersécurité adéquate¹⁹⁴ ». Ces fonds ont notamment contribué à la création par les universités de postes de sécurité de la recherche¹⁹⁵. Selon ISDE, « [l]e financement pour la sécurité de la recherche est destiné aux établissements éligibles recevant 2 millions de dollars ou plus en financement de recherche direct éligible du FSR. L'admissibilité au financement de la sécurité de la recherche est évaluée chaque année par rapport à cette valeur seuil¹⁹⁶ ».

Selon Christian Leuprecht toutefois, la formule utilisée pour calculer les aides versées au titre du Fonds de soutien à la recherche est « problématique » :

L'Aurora College reçoit 256 \$ par an, Trent 25 000 \$ et l'Université de Toronto 4,3 millions de dollars. D'une part, ce montant est insuffisant pour permettre à Trent d'embaucher des chargés de recherche, d'autre part, il est beaucoup trop élevé pour l'Université de Toronto. Aussi, cet effort semble largement performatif. Les nouveaux chargés de recherche des universités ont jusqu'à présent reçu peu de conseils et remplissent en grande partie une fonction administrative. Ils ont besoin d'une orientation claire¹⁹⁷.

Philip Landon, pour Universités Canada, a préconisé de « veiller à ce que les petites universités ne soient pas oubliées » dans ce programme¹⁹⁸.

À la suite de ces témoignages, le Comité recommande :

Recommandation 5

Que le gouvernement du Canada revoie les modalités d'attribution des fonds pour la sécurité de la recherche versés aux établissements d'enseignement postsecondaire au titre du Fonds de soutien à la recherche, afin que les plus petits établissements ne soient pas laissés pour compte.

194 SRSR, [Témoignages](#), 20 novembre 2023, 1630 (L'hon. François-Philippe Champagne).

195 SRSR, [Témoignages](#), 20 septembre 2023, 1705 (Gordon Houlden); et SRSR, [Témoignages](#), 20 novembre 2023, 1715 (Francis Bilodeau).

196 ISDE, *Réponse d'ISDE suivant la comparution du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie devant le Comité permanent des sciences et de la recherche (SRSR) le lundi 20 novembre, 2023*, p. 19.

197 SRSR, [Témoignages](#), 20 juin 2023, 1105 (Christian Leuprecht).

198 SRSR, [Témoignages](#), 27 septembre 2023, 1635 (Philip Landon).



CHAPITRE 4. LE RENFORCEMENT DES MESURES DE SÉCURITÉ DE LA RECHERCHE

Le 14 février 2023, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, l'honorable François-Philippe Champagne, le ministre de la Santé, l'honorable Jean-Yves Duclos, et le ministre de la Sécurité publique, l'honorable Marco E. L. Mendicino, ont annoncé que les mesures liées à la sécurité de la recherche allaient être renforcées¹⁹⁹. Les témoins, qui se sont exprimés avant la publication de ces mesures renforcées en janvier 2024, ont fait part au comité de leurs observations sur cette mise à jour annoncée.

4.1 Établissement de listes de domaines de recherche sensibles et d'entités concernées

Des témoins ont expliqué qu'une interdiction générale des partenariats de recherche avec la Chine serait contre-productive²⁰⁰. En revanche, une demande récurrente des témoins entendus par le Comité touchait à la publication par le gouvernement d'une liste des domaines de recherche sensibles et d'une liste désignant les entités posant un risque pour la sécurité de la recherche²⁰¹.

Les représentants d'Universités Canada et du regroupement U15 ont mentionné que le secteur universitaire attendait la publication de ces listes, car celles-ci devraient permettre de donner des indications plus claires aux chercheurs et aux établissements de recherche²⁰².

Confirmant l'annonce du 14 février 2023, le ministre François-Philippe Champagne a dit au comité que le gouvernement préparait ces listes. Il a ajouté :

199 Gouvernement du Canada, *Déclaration des ministres Champagne, Duclos et Mendicino sur la protection de la recherche canadienne*, communiqué, 14 février 2023.

200 SRSR, *Témoignages*, 20 septembre 2023, 1635 et 1650 (Gordon Houlden); et Anna Puglisi, *Témoignage devant le Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes « Partenariats de recherche canadiens avec des entités liées à la République populaire de Chine »*, mémoire présenté au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes, 25 septembre 2023, p. 13.

201 SRSR, *Témoignages*, 20 juin 2023, 1105 (Christian Leuprecht); SRSR, *Témoignages*, 20 septembre 2023, 1635 (Gordon Houlden); SRSR, *Témoignages*, 20 septembre 2023, 1705 (Cherie Wong); SRSR, *Témoignages*, 25 septembre 2023, 1550 (Margaret McCuaig-Johnston); SRSR, *Témoignages*, 4 octobre 2023, 1635 (Ivana Karaskova); et SRSR, *Témoignages*, 4 octobre 2023, 1710 (Kevin Gamache).

202 SRSR, *Témoignages*, 27 septembre 2023, 1725 (Philip Landon); et SRSR, *Témoignages*, 27 septembre 2023, 1645 (Chad Gaffield).

En bref, les demandes de subvention dans des domaines de recherche sensibles ne seront pas acceptées si un chercheur soutenu par la subvention est affilié ou reçoit un appui non financier d'un établissement de recherche lié à des organisations militaires, de défense nationale ou de sécurité d'un État étranger présentant un risque pour la sécurité nationale du Canada²⁰³.

Plusieurs questions ont été posées au ministre François-Philippe Champagne et aux représentants d'ISDE et de Sécurité publique Canada concernant l'élaboration de ces listes et les raisons pour lesquelles elles n'avaient toujours pas été publiées à la fin de 2023.

Sébastien Aubertin-Giguère, sous-ministre adjoint délégué, Sécurité et cybersécurité nationale au ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile, a parlé de la difficulté d'élaborer des listes d'une telle complexité et expliqué que le gouvernement devait discuter avec les universités et les partenaires en matière de sécurité²⁰⁴. Le Groupe de travail mixte du gouvernement du Canada et des universités a été mis à contribution au cours de ce processus²⁰⁵.

Le ministre François-Philippe Champagne a expliqué que le gouvernement a également consulté des représentants du Groupe des cinq pendant la mise sur pied des listes de domaines de recherche sensibles et d'entités à risque²⁰⁶. Le Groupe des cinq est une « alliance des services de renseignements de l'Australie, du Canada, de la Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni et des États-Unis²⁰⁷ ». Selon le ministre François-Philippe Champagne, « le Canada sera un des seuls pays au monde [...] à avoir une liste précise avec des noms d'entités²⁰⁸ ». Il a estimé que la liste « servira de point de référence non seulement pour le Canada, mais aussi pour les pays du Groupe des cinq²⁰⁹ ». À propos de collaboration internationale, ISDE a ajouté :

L'engagement du Canada au sein du Groupe des Sept (G7) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a notamment permis de faire progresser et d'établir des activités importantes sur la sécurité de la recherche. Représenté par ISDE, le Canada copréside le groupe de travail sur la sécurité et l'intégrité de l'écosystème mondial de la recherche (SIGRE) du G7. Ce Groupe de travail

203 SRSR, [Témoignages](#), 20 novembre 2023, 1555 (L'hon. François-Philippe Champagne).

204 SRSR, [Témoignages](#), 23 octobre 2023, 1635 (Sébastien Aubertin-Giguère).

205 SRSR, [Témoignages](#), 20 novembre 2023, 1610 (L'hon. François-Philippe Champagne).

206 *Ibid.*, 1615.

207 Gouvernement du Canada, [Réunion ministérielle des cinq pays](#).

208 SRSR, [Témoignages](#), 20 novembre 2023, 1615 (L'hon. François-Philippe Champagne).

209 *Ibid.*, 1625.



a été créé à la suite du Pacte du G7 pour la recherche, signé à l'été 2021, qui engage tous les membres du G7 à faire progresser les priorités communes sur la sécurité de la recherche et qui établit le Groupe de travail²¹⁰.

Plusieurs témoins ont mentionné qu'il faudrait que les listes soient maintenues à jour pour tenir compte de l'évolution des secteurs clés et pour contrer les tentatives de dissimulation de certains acteurs²¹¹. Shawn Tupper, sous-ministre au ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile, a indiqué que les listes publiées par le gouvernement seraient régulièrement mises à jour²¹².

Plusieurs témoins ont fait des observations sur ce que les listes devraient contenir à leur avis. Selon Christian Leuprecht, la liste d'entités problématiques devrait répertorier « environ 200 institutions et entreprises chinoises, ainsi que des entités russes et iraniennes également²¹³ ». Dans un mémoire écrit, le même témoin a précisé qu'il est nécessaire que la liste d'entités inclue les entreprises d'État ou sous le contrôle de l'État :

En République populaire de Chine en particulier, mais également dans d'autres États hostiles, il n'y a pas de distinction claire entre les secteurs public et privé. Les entités privées sont essentiellement soumises à l'État, qui les instrumentalise dans le but, dans le cas de la République populaire de Chine, de préserver le régime du Parti communiste chinois et de faire avancer ses intérêts. Par conséquent, une liste d'entités exclues établie par le gouvernement du Canada ne peut atteindre son objectif si elle n'englobe pas les entreprises d'État ou sous le contrôle de l'État qui sont délibérément et stratégiquement utilisées par les acteurs du milieu de la défense, de la sécurité et du renseignement, notamment pour dissimuler leur empreinte ou encore pour exécuter leurs ordres à l'étranger²¹⁴.

Margaret McCuaig-Johnston était du même avis et a mentionné que les entreprises de technologies militaires et de surveillance chinoises devraient être ajoutées à la liste²¹⁵.

Le 16 janvier 2024, le gouvernement canadien a publié la liste des domaines de recherche en technologies sensibles et la liste des organisations de recherche nommées,

210 ISDE, *Réponse d'ISDE suivant la comparution du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie devant le Comité permanent des sciences et de la recherche (SRSR) le lundi 20 novembre, 2023*, p. 5.

211 SRSR, *Témoignages*, 20 septembre 2023, 1710 (Cherie Wong); SRSR, *Témoignages*, 20 septembre 2023, 1705 (Gordon Houlden); et SRSR, *Témoignages*, 4 octobre 2023, 1710 (Kevin Gamache).

212 SRSR, *Témoignages*, 22 novembre 2023, 1720 (Shawn Tupper).

213 SRSR, *Témoignages*, 20 juin 2023, 1105 (Christian Leuprecht).

214 Collège militaire royal du Canada, *SRSR : Partenariats de recherche avec des entités liées à la République populaire de Chine*, mémoire présenté au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes, 8 décembre 2023, p. 2.

215 SRSR, *Témoignages*, 25 septembre 2023, 1530 (Margaret McCuaig-Johnston).

dans le cadre de sa nouvelle Politique sur la recherche en technologies sensibles et les affiliations préoccupantes²¹⁶. La liste des domaines de recherche en technologies sensibles énumère 11 domaines de recherche. La liste des entités nommées comprend 102 « organisations et [...] institutions de recherche qui présentent le risque le plus élevé pour la sécurité nationale du Canada en raison de leurs liens directs ou indirects avec des organisations militaires, de défense nationale et de sécurité d'État²¹⁷ ». Elle inclut 85 organisations liées à la République populaire de Chine; 11 organisations liées à l'Iran et six organisations liées à la Fédération de Russie. Elle comprend des universités, instituts de recherche et des laboratoires mais pas d'entreprises privées ou d'entreprises d'État.

À la lumière des témoignages, le Comité recommande :

Recommandation 6

Que le gouvernement du Canada envisage d'inclure des entreprises d'État ou sous le contrôle de l'État dans la liste des organisations de recherche nommées publiée à l'appui de la Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes.

Dans le cadre de la Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes, les chercheurs et les établissements qui demandent un financement aux organismes subventionnaires ou à la Fondation canadienne pour l'innovation pour des projets visant à faire progresser un domaine de recherche en technologies sensibles devront vérifier et attester que les chercheurs impliqués ne sont pas affiliés à une entité figurant sur la liste²¹⁸.

Les listes publiées en janvier 2024 serviront aussi à la mise en œuvre des lignes directrices de 2021, qui restent en vigueur²¹⁹. Il est également prévu que les conclusions et les effets des lignes directrices soient présentés chaque année dans un rapport : « [c]ette publication comprendra de l'information sur les résultats de leur mise en œuvre et attirera l'attention sur d'autres initiatives qui sont en cours pour protéger la

216 Gouvernement du Canada, *Domaines de recherche en technologies sensibles*; et Gouvernement du Canada, *Organisations de recherche nommées*.

217 Gouvernement du Canada, *Organisations de recherche nommées*.

218 Gouvernement du Canada, *Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes*.

219 *Ibid.*



science, la recherche et les données canadiennes²²⁰ ». En novembre 2023, après que le Comité a eu entendu tous les témoins de cette étude, le gouvernement a publié son premier rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des Lignes directrices²²¹.

Ainsi, le Comité recommande :

Recommandation 7

Que le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie fasse rapport au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes, dans un délai d'un an, de la mise en œuvre de la Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes, notamment sur les points suivants :

- **le maintien à jour de la liste des domaines de recherche en technologies sensibles et de la liste des organisations de recherche nommées;**
- **le processus de validation de la conformité des demandes de financement aux organismes subventionnaires et à la Fondation canadienne pour l'innovation;**
- **le financement pour la sécurité de la recherche versé aux établissements d'enseignement postsecondaire au titre du Fonds de soutien à la recherche; et**
- **les efforts de sensibilisation du milieu de la recherche par le gouvernement fédéral.**

4.2 Une approche agnostique à l'égard des pays

Lors des discussions avec les témoins, la question de savoir si le Canada devrait privilégier une approche agnostique envers les pays ou prendre des mesures qui ciblent spécifiquement la Chine a été abordée à plusieurs reprises.

220 Conseil de recherches en sciences humaines, *Mémoire du CRSH présenté au Comité permanent de la science et de la recherche, Partenariats de recherche canadiens avec des entités liées à la République populaire de Chine*, décembre 2023, p. 5.

221 Gouvernement du Canada, *Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche et de l'appui aux efforts de sécurité de la recherche*.

L'approche suivie par le gouvernement avec les lignes directrices de 2021 ne vise pas un pays en particulier. Elle a été qualifiée d'approche « centrée sur la menace²²² ». Selon cette approche, « il ne s'agit pas de nous enfermer dans des organismes ou des pays individuels... Il s'agit de reconnaître que les menaces évoluent et que, pour pouvoir y répondre, nous avons besoin d'un écosystème plus compétent et mieux informé²²³ ».

Certains témoins ont exprimé des réserves sur ce type d'approche. Pour Gordon Houlden, il est « rationnel de mettre l'accent sur les problèmes les plus immédiats », et de se concentrer sur les pays qui posent le plus de risques²²⁴. Margaret McCuaig-Johnston et Jeffrey Stoff ont abondé dans le même sens²²⁵.

À l'inverse, plusieurs parties prenantes ont suggéré de maintenir une approche qui ne soit pas centrée sur un pays en particulier²²⁶. L'attention du Comité a été attirée sur le fait que se concentrer sur la Chine « braque les projecteurs sur les étudiants chinois ayant fréquenté des établissements publics en Chine. Cette perspective influence la couverture médiatique de l'enjeu et pourrait involontairement exacerber la discrimination à l'endroit des étudiants d'origine chinoise²²⁷ ». Ce point a été soulevé à plusieurs reprises²²⁸. L'Alliance Canada Hong Kong a fait remarquer que « [d]epuis le début de la pandémie de la COVID-19, et en raison des tensions géopolitiques croissantes avec la [République populaire de Chine], les Canadiens d'origine asiatique et chinoise sont confrontés à une augmentation subite de la violence et des crimes haineux²²⁹ ».

Plusieurs témoins ont insisté sur l'importance de faire en sorte que des mesures de sécurité accrues n'entraînent pas de conséquences négatives non voulues comme

222 SRSR, [Témoignages](#), 20 novembre 2023, 1715 (Francis Bilodeau).

223 *Ibid.*

224 SRSR, [Témoignages](#), 20 septembre 2023, 1650 (Gordon Houlden).

225 SRSR, [Témoignages](#), 25 septembre 2023, 1555 (Margaret McCuaig-Johnston).

226 SRSR, [Témoignages](#), 20 juin 2023, 1105 (Christian Leuprecht); SRSR, [Témoignages](#), 20 septembre 2023, 1635 (Cherie Wong); SRSR, [Témoignages](#), 20 septembre 2023, 1710 (Benjamin Fung); SRSR, [Témoignages](#), 27 septembre 2023, 1635 (Philip Landon); SRSR, [Témoignages](#), 4 octobre 2023, 1700 (Ivana Karaskova); et SRSR, [Témoignages](#), 4 octobre 2023, 1710 (Kevin Gamache).

227 SRSR, [Témoignages](#), 27 septembre 2023, 1635 (Philip Landon).

228 SRSR, [Témoignages](#), 4 octobre 2023, 1720 (Kevin Gamache); et SRSR, [Témoignages](#), 20 novembre 2023, 1655 (Nipun Vats).

229 Alliance Canada Hong Kong, [Mémoire au Comité permanent de la science et de la recherche \(SRSR\)](#), septembre 2023, p. 3.



la discrimination ou le racisme sur les campus²³⁰. Pour Christian Leuprecht, c'est au contraire l'inaction du gouvernement qui risque d'entraîner ce genre de conséquences en créant une incertitude généralisée²³¹. D'après le ministre François-Philippe Champagne :

[e]n adoptant une approche qui n'est pas propre à un seul pays et en instaurant un processus d'évaluation des risques au cas par cas, le gouvernement atténue la possibilité de profilage racial au sein du milieu de la recherche, tout en renforçant les politiques de sécurité de la recherche au Canada pour tenir compte des menaces du monde entier²³².

La Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes annoncée en janvier 2024 précise qu'elle « ne cible aucun pays en particulier²³³ ». Comme indiqué précédemment, la liste des entités nommées dévoilée par le gouvernement inclut des organisations liées à la Chine, l'Iran et la Russie.

Dès lors, le Comité recommande :

Recommandation 8

Que le gouvernement du Canada prenne des mesures pour s'assurer que les politiques liées à la sécurité de la recherche n'aient pas involontairement pour effet d'exacerber les préjugés et la discrimination à l'encontre des étudiants et chercheurs d'origine asiatique sur les campus et dans la manière dont le financement de la recherche est distribué.

230 SRSR, [Témoignages](#), 27 septembre 2023, 1645 (Chad Gaffield); et SRSR, [Témoignages](#), 25 octobre 2023, 1715 (Ted Hewitt).

231 SRSR, [Témoignages](#), 20 juin 2023, 1105 (Christian Leuprecht).

232 SRSR, [Témoignages](#), 20 novembre 2023, 1555 (L'hon. François-Philippe Champagne).

233 Gouvernement du Canada, [Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes](#); Gouvernement du Canada.

4.3 Collaboration avec les provinces

Il ressort des témoignages que le domaine de la sécurité de la recherche requiert une approche collaborative entre le gouvernement fédéral, les provinces et les acteurs du milieu de la recherche²³⁴.

Si les provinces ne participent pas au Groupe de travail mixte du gouvernement du Canada et des universités, des témoins ont expliqué que le gouvernement fédéral est en contact avec les provinces pour discuter et les tenir informées des mesures qu'il prend²³⁵.

Margaret McCuaig-Johnston a dit qu'elle aimerait voir les provinces présentes à chaque étape du processus et qu'elles participent au processus décisionnel quant à ce qui est communiqué aux universités. Elle a toutefois fait la déclaration suivante :

Tout au long de ce processus, les provinces ont eu tendance à dire qu'il s'agit de sécurité nationale et que la sécurité nationale n'est pas de leur ressort — que c'est l'affaire du gouvernement fédéral —, mais le gouvernement fédéral a pris ses responsabilités. Il assume ses responsabilités et il peut aider les provinces à relayer le message à leurs universités²³⁶.

Selon ISDE :

Afin de mettre en place une approche de la sécurité de la recherche à l'échelle pangouvernementale, le gouvernement fédéral encourage activement les provinces et les territoires à intégrer des considérations sur la sécurité de la recherche dans leurs propres processus. Cette démarche a été réalisée par le biais d'une série de lettres ministérielles envoyées aux représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux. Ces documents proposent des mises à jour et des conseils sur la manière dont les politiques fédérales sur la sécurité de la recherche peuvent être mises en œuvre ou adaptées dans les pratiques provinciales et territoriales de financement de la recherche. En outre, le sous-ministre adjoint chargé des sciences et de la recherche à

234 SRSR, *Témoignages*, 20 juin 2023, 1105 (Christian Leuprecht); SRSR, *Témoignages*, 20 septembre 2023, 1705 (Gordon Houlden); SRSR, *Témoignages*, 25 septembre 2023, 1605 (Margaret McCuaig-Johnston); SRSR, *Témoignages*, 4 octobre 2023, 1730 (Jim Hinton); SRSR, *Témoignages*, 20 novembre 2023, 1605 (L'hon. François-Philippe Champagne); SRSR, *Témoignages*, 20 novembre 2023, 1700 (Nipun Vats); et Gouvernement de l'Ontario, *Utilisation des subventions, des fonds et des contributions du gouvernement fédéral en matière de recherche et de développement par les universités et les établissements de recherche canadiens dans le cadre de partenariats avec des entités liées à la République populaire de Chine*, mémoire présenté au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes, 6 octobre 2023, p. 4.

235 SRSR, *Témoignages*, 23 octobre 2023, 1605 (Sébastien Aubertin-Giguère); SRSR, *Témoignages*, 25 octobre 2023, 1725 (Alejandro Adem); et SRSR, *Témoignages*, 20 novembre 2023, 1720 (Nipun Vats).

236 SRSR, *Témoignages*, 25 septembre 2023, 1550 (Margaret McCuaig-Johnston).



ISDE participe à un groupe de travail composé de hauts responsables provinciaux et territoriaux. Ce groupe continue à se réunir tous les trimestres pour discuter des mises à jour générales et de la manière dont les différents niveaux de gouvernement peuvent travailler pour harmoniser leurs pratiques et leurs politiques sur la sécurité de la recherche qui sont en constante évolution

[...]

Le nouveau coordinateur national de la lutte contre l'ingérence étrangère s'efforcera d'élargir les mécanismes d'information avec les responsables provinciaux/territoriaux, municipaux et autochtones. L'unité chargée de la protection de la démocratie au sein du Bureau du Conseil privé développera son travail avec les provinces et les territoires²³⁷.

Les gouvernements provinciaux ont développé leurs propres initiatives en matière de sécurité de la recherche. Dans un mémoire écrit, le gouvernement de l'Ontario a décrit son action :

[L]'Ontario, en partenariat avec les collèges et les universités de la province, a entrepris un examen de la sécurité fondé sur le risque, qui ne vise aucun pays en particulier, pour ses programmes de recherche par concours en 2019.

Tous les demandeurs qui souhaitent recevoir des fonds dans le cadre des programmes de recherche par concours de la province doivent remplir la Liste de vérification pour l'atténuation des risques économiques et géopolitiques et divulguer leurs liens et sources de financement étrangers. Chaque demande fait également l'objet d'un examen scientifique complet, suivi d'un examen de sécurité effectué par un bureau du ministère du Solliciteur général dédié à la sécurité. Chaque examen de sécurité comprend une analyse de la nature de la recherche, ainsi que des collaborations de l'équipe de recherche avec des partenaires internationaux. Cet examen complet de la sécurité s'appuie à la fois sur des sites Web de source ouverte et sur des renseignements publics. Depuis l'adoption de cette approche en 2019, le gouvernement de l'Ontario n'a financé aucun projet de recherche présentant un « risque élevé »²³⁸.

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé de nouvelles mesures à l'automne 2023, parmi lesquelles :

- une nouvelle initiative d'attestation et de réduction/d'atténuation des risques qui donne aux établissements, aux chercheuses et aux chercheurs

237 ISDE, *Réponse d'ISDE suivant la comparution du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie devant le Comité permanent des sciences et de la recherche (SRSR) le lundi 20 novembre, 2023*, p. 13 et 16.

238 Gouvernement de l'Ontario, *Utilisation des subventions, des fonds et des contributions du gouvernement fédéral en matière de recherche et de développement par les universités et les établissements de recherche canadiens dans le cadre de partenariats avec des entités liées à la République populaire de Chine*, mémoire présenté au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes, 6 octobre 2023, p. 2.

la possibilité de gérer les risques cernés avant que les décisions relatives au financement ne soient prises;

- des vérifications ponctuelles permettant de confirmer la conformité aux mesures convenues de réduction et d'atténuation des risques tout au long des projets; et
- une divulgation annuelle des liens des établissements avec des entités étrangères²³⁹.

Dans une réponse écrite au Comité, ISDE a aussi présenté certaines mesures adoptées par le Québec, l'Alberta et la Saskatchewan :

En septembre 2021, le gouvernement du Québec a adopté le projet de loi 64, devenu la loi 25, qui renforce le droit à la vie privée des personnes et impose plusieurs exigences aux responsables du traitement, telles que des politiques de protection de la vie privée, des évaluations des risques et des notifications en cas d'atteinte à la protection des données. En outre, cette loi a créé de nouvelles obligations auxquelles les organismes publics, y compris les universités québécoises, doivent se conformer [...] Bien que la loi 25 ne traite pas directement de la diligence raisonnable en matière de sécurité de la recherche, la protection des données peut contribuer à garantir la confidentialité, l'intégrité et l'accessibilité des données pendant que la recherche est menée

[...]

En mai 2022, le gouvernement de l'Alberta a fourni une mise à jour aux [Comprehensive Academic and Research Universities], avec les directives suivantes :

- Les institutions sont autorisées à reprendre les accords à faible risque avec la Chine, limités à la mobilité et à la transférabilité des étudiants de premier cycle et aux possibilités de formation en entreprise.
- Les institutions doivent interrompre les accords [avec la Chine] qui impliquent :
 - Recherche des étudiants diplômés au niveau doctoral ou post-doctoral, et participation à des programmes d'étude/recherche liés aux domaines de la sécurité nationale et économique pour le Canada et l'Alberta.
 - Chercheurs invités et boursiers postdoctoraux.

239 *ibid.*, p. 3.



- Commercialisation de la recherche, transfert de technologie et propriété intellectuelle

[...]

En mars 2022, le gouvernement de la Saskatchewan a publié un document intitulé "International Research Partnership Framework". Ce document offre aux institutions de la province une approche proactive pour atténuer les risques liés aux partenariats de recherche et à l'innovation.

- Ce cadre s'aligne étroitement sur les lignes directrices du gouvernement fédéral en matière de sécurité nationale pour les partenariats de recherche, ainsi que sur les principes des établissements postsecondaires de la Saskatchewan.
- En Saskatchewan, comme dans d'autres provinces, les établissements postsecondaires ont mis en place une série de politiques et de pratiques pour assurer la surveillance et la responsabilité de leurs projets de recherche. Ces politiques détaillent les attentes et les processus que les chercheurs sont censés suivre pour garantir des pratiques de recherche sûres et éthiques²⁴⁰.

Plusieurs témoins ont évoqué l'importance du leadership fédéral pour fixer un cadre clair que les provinces pourraient suivre, d'autant plus que celles-ci ne disposent peut-être pas des ressources nécessaires pour analyser les risques en matière de sécurité internationale²⁴¹.

240 ISDE, *Réponse d'ISDE suivant la comparution du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie devant le Comité permanent des sciences et de la recherche (SRSR) le lundi 20 novembre, 2023*, p. 14 à 16.

241 SRSR, *Témoignages*, 20 septembre 2023, 1715 (Gordon Houlden); SRSR, *Témoignages*, 25 septembre 2023, 1605 (Margaret McCuaig-Johnston); SRSR, *Témoignages*, 20 novembre 2023, 1620 (L'hon. François-Philippe Champagne); et SRSR, *Témoignages*, 20 novembre 2023, 1720 (Nipun Vats).

ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la [page Web du Comité sur cette étude](#).

| Organismes et individus | Date | Réunion |
|---|------------|---------|
| À titre personnel | 2023/06/20 | 51 |
| Jim Hinton, avocat en propriété intellectuelle | | |
| Christian Leuprecht, professeur, Collège militaire royal du Canada | | |
| Alliance Canada Hong Kong | 2023/09/20 | 53 |
| Benjamin Fung, chaire de recherche du Canada et professeur, Université McGill | | |
| Cherie Wong, directrice exécutive | | |
| University of Alberta - China Institute | 2023/09/20 | 53 |
| Gordon Houlden, professeur et directeur émérite | | |
| À titre personnel | 2023/09/25 | 54 |
| Margaret McCuaig-Johnston, agrégée supérieure, École supérieure d'affaires publiques et internationales et Institut de recherche sur la science, la société et la politique publique, Université d'Ottawa | | |
| Anna Puglisi, chercheuse principale, Centre pour la sécurité et les technologies émergentes, Université Georgetown | | |
| Center for Research Security and Integrity | 2023/09/27 | 55 |
| Jeffrey Stoff, président | | |
| U15 Regroupement des universités de recherche du Canada | 2023/09/27 | 55 |
| Chad Gaffield, chef de la direction | | |
| Universités Canada | 2023/09/27 | 55 |
| Philip Landon, président-directeur général par intérim | | |

| Organismes et individus | Date | Réunion |
|--|-------------|----------------|
| À titre personnel | 2023/10/04 | 56 |
| Jim Hinton, avocat en propriété intellectuelle | | |
| Ivana Karaskova, Responsable des projets en Chine, Association for International Affairs (AMO) | | |
| Texas A and M University System Research Security Office | 2023/10/04 | 56 |
| Kevin Gamache, vice-chancelier associé et responsable de la sécurité de la recherche | | |
| Centre de la sécurité des télécommunications | 2023/10/23 | 59 |
| Sami Khoury, dirigeant principal, Centre canadien pour la cybersécurité | | |
| Samantha McDonald, sous-ministre adjointe, Stratégies d'entreprise innovantes et développement de la recherche | | |
| Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile | 2023/10/23 | 59 |
| Sébastien Aubertin-Giguère, sous-ministre adjoint délégué, Sécurité et cybersécurité nationale | | |
| Lesley Soper, directrice générale, Politiques de la sécurité nationale | | |
| Service canadien du renseignement de sécurité | 2023/10/23 | 59 |
| Nicole Giles, sous-ministre adjointe principale, Politiques et partenariats stratégiques | | |
| René Ouellette, directeur général, Liaison recherche et collaboration avec les intervenants | | |
| Conseil de recherches en sciences humaines | 2023/10/25 | 60 |
| Ted Hewitt, président | | |
| Valérie La Traverse, vice-présidente, Affaires générales | | |
| Valérie Laflamme, vice-présidente associée, SPIIE | | |
| Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie | 2023/10/25 | 60 |
| Alejandro Adem, président | | |
| Manal Bahubeshi, vice-présidente, Direction des partenariats de recherche | | |
| Instituts de recherche en santé du Canada | 2023/10/25 | 60 |
| Christian Baron, vice-président, Recherche - Programmes | | |

| Organismes et individus | Date | Réunion |
|---|-------------|----------------|
| <p>Ministère de l'Industrie</p> <p>Francis Bilodeau, sous-ministre délégué</p> <p>L'hon. François-Philippe Champagne, C.P., député, ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie</p> <p>Nipun Vats, sous-ministre adjoint, Secteur des sciences et de la recherche</p> | 2023/11/20 | 65 |
| <p>Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile</p> <p>Sébastien Aubertin-Giguère, sous-ministre adjoint délégué, Sécurité et cybersécurité nationale</p> <p>Shawn Tupper, sous-ministre</p> | 2023/11/22 | 66 |
| <p>Service canadien du renseignement de sécurité</p> <p>Nicole Giles, sous-ministre adjointe principale, Politiques et partenariats stratégiques</p> <p>David Vigneault, directeur</p> | 2023/11/22 | 66 |

ANNEXE B : LISTE DES MÉMOIRES

Ce qui suit est une liste alphabétique des organisations et des personnes qui ont présenté au Comité des mémoires reliés au présent rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Alliance Canada Hong Kong

Center for Research Security and Integrity

Collège militaire royal du Canada

Conseil de recherches en sciences humaines

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Gouvernement de l'Ontario

Instituts de recherche en santé du Canada

Puglisi, Anna

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents (réunions n^{os} [51](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [59](#), [60](#), [65](#), [66](#), [77](#) et [79](#)) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
Lloyd Longfield

Rapport opinion dissidente de l'Opposition officielle de Sa Majesté

Le Parti conservateur du Canada

Député Corey Tochor — Saskatoon-Université

Député Gerald Soroka — Yellowhead

Député Ben Lobb — Huron-Bruce

L'honorable Michelle Rempel Garner, C.P., députée — Calgary Nose Hill

Introduction

Le Canada devrait être un chef sur la scène internationale en veillant à ce que notre propriété intellectuelle (PI) soit protégée et à ce que nos partenariats de recherche soient bénéfiques et sûrs. Les témoignages que nous avons entendus dans le cadre de cette étude ont clairement montré que ce n'est pas l'état actuel de nos partenariats de recherche au Canada et que le gouvernement du Canada doit faire plus pour soutenir la sécurité nationale dans le contexte des partenariats de recherche que les institutions canadiennes peuvent poursuivre. Cependant, les retards répétés du gouvernement libéral à publier les orientations nécessaires sur ces partenariats jusqu'à ce que les témoignages pour ce rapport soient essentiellement terminés ont miné la capacité du Comité à enquêter correctement et à recommander des décisions pour l'avenir.

Ce rapport dissident clarifie plusieurs points clés qui n'ont pas été abordés ou qui n'ont pas été suffisamment pris en compte dans le rapport, ainsi que des recommandations supplémentaires pour traiter la question des partenariats de recherche canadiens avec des entités liées à la République populaire de Chine (RPC).

1. Le Canada a un besoin urgent d'un registre de l'influence étrangère

Les uns après les autres, les témoins ont clairement indiqué que le Canada devait se doter d'un registre des influences étrangères. Benjamin Fung, titulaire d'une chaire de recherche du Canada et professeur à l'Université McGill, qui fait également partie de l'Alliance Canada Hong

Kong, a déclaré : « Oui, sans aucun doute. Un registre étranger aiderait. »¹ L'Alliance Canada Hong Kong a également fait référence à un « registre des mandants étrangers et de leurs mandataires » dans son mémoire². Christian Leuprecht, professeur au Collège militaire royal du Canada, a noté qu'il y avait eu un certain nombre de changements significatifs en Australie sur cet enjeu, et a également fait référence à un registre d'influence étrangère en Australie dans ses commentaires³. Après les appels incessants de l'Opposition conservatrice, le gouvernement libéral a déclaré qu'il déposerait un projet de loi sur un registre des influences étrangères. Mais malgré la clôture des consultations au printemps dernier, ils continuent de retarder la mise en place d'un tel registre.⁴

Plus le gouvernement attendra, plus notre pays souffrira en termes de sécurité de la recherche. Nous demandons au gouvernement d'agir sur cette question importante avec la recommandation suivante, qui n'a pas été incluse dans le rapport du Comité.

Recommandation 1 : Le gouvernement fédéral doit immédiatement mettre en place un registre des influences étrangères, comme le demande l'Opposition conservatrice.

- 2. Les universités n'ont actuellement pas la capacité de prendre des décisions appropriées sur les partenariats sûrs et le Comité n'a pas eu l'occasion d'examiner de manière adéquate les nouvelles lignes directrices en raison des retards pris par le gouvernement dans leur publication.**

Nous avons entendu des témoignages très clairs selon lesquels les universités n'ont pas la capacité de détecter les menaces pour la sécurité nationale avant de s'engager dans des partenariats de recherche. Comme l'a déclaré M. Hinton, avocat spécialisé dans la propriété intellectuelle : « Je ne pense pas que les universités soient capables d'examiner les questions de

¹ SRSR, 20 septembre 2023, 1640, [Témoignages — SRSR \(44-1\) — no 53 — Chambre des communes du Canada \(noscommunes.ca\)](#)

² SRSR, Alliance Canada Hong Kong, page 10, mémoire, <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/441/SRSR/Brief/BR12599027/br-external/AllianceCanadaHongKong-e.pdf>

³ SRSR, 20 juin 2023, 1130, [Témoignages - SRSR \(44-1\) - no 51 - Chambre des communes du Canada \(noscommunes.ca\)](#)

⁴ « Consultation sur un registre visant la transparence en matière d'influence étrangère » Sécurité publique Canada, [Consultation sur un registre visant la transparence en matière d'influence étrangère - Canada.ca](#)

sécurité nationale. Elles n'ont pas les ressources nécessaires. Elles n'ont pas les moyens et ne sont pas des expertes. »⁵

C'est un fait que le gouvernement doit reconnaître et sur lequel il doit agir, afin de garantir la sécurité de nos partenariats de recherche. Il y a plusieurs mois, l'Opposition conservatrice a clairement indiqué qu'il fallait interdire aux universités canadiennes de mener des projets de recherche en alliance avec des dictatures étrangères⁶. Il y a plusieurs mois, l'Opposition conservatrice a recommandé au gouvernement de prendre un arrêté ministériel pour conseiller aux provinces et aux universités canadiennes d'interdire les partenariats de recherche avec la RPC⁷. Comme le démontre clairement le témoignage de Dr Chad Gaffield, PDG de U15, Regroupement des universités de recherche du Canada, « les services de renseignement nationaux disposent manifestement d'une grande capacité que nous n'avons pas sur nos campus. »⁸ Le gouvernement doit reconnaître ce manque de capacité et agir.

Nous avons entendu de nombreux témoignages selon lesquels une liste d'entités avec lesquelles les institutions ne devraient pas mener de recherches est en cours d'élaboration⁹. Cependant, nous n'avons pas eu l'occasion de voir une telle liste et ce qu'elle inclurait avant la clôture des témoignages pour ce rapport. Les témoins nous ont clairement indiqué que la liste devait être actualisée en permanence, y compris des témoins tels que le Dr Chad Gaffield¹⁰. Dr Christian Leuprecht a également noté avec justesse que « le gouvernement doit avoir le courage de dresser la liste des entités problématiques, qui comprend environ 200 institutions et entreprises chinoises, mais aussi des entités en Russie et en Iran, par exemple. Les chercheurs doivent savoir clairement quelles sont les affiliations qui posent un problème. »¹¹ Malheureusement, la

⁵ SRSR, 20 juin 2023, 1120, [Témoignages - SRSR \(44-1\) - no 51 - Chambre des communes du Canada \(noscommunes.ca\)](#)

⁶ *Global News*, 15 février 2023, <https://globalnews.ca/news/9488207/canada-china-research-crackdown/>

⁷ *Globe and Mail*, 30 janvier 2023, [Ottawa urged to issue directive to universities halting joint research with Chinese military scientists - The Globe and Mail](#)

⁸ SRSR, 27 septembre 2023, 1715, [Témoignages - SRSR \(44-1\) - no 55 - Chambre des communes du Canada \(noscommunes.ca\)](#)

⁹ SRSR, 27 septembre 2023, 1710, [Témoignages - SRSR \(44-1\) - no 55 - Chambre des communes du Canada \(noscommunes.ca\)](#)

¹⁰ SRSR, 27 septembre 2023, 1650, [Témoignages - SRSR \(44-1\) - no 55 - Chambre des communes du Canada \(noscommunes.ca\)](#)

¹¹ SRSR, 20 juin 2023, 1105, [Témoignages - SRSR \(44-1\) - no 51 - Chambre des communes du Canada \(noscommunes.ca\)](#)

liste que le gouvernement a finalement publiée n'a pas eu le courage dont le Canada a besoin. En outre, bien que le gouvernement ait finalement publié une Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes en 2024, nous tenons à rappeler que la décision de retarder la publication de la liste jusqu'en 2024 signifie qu'elle a été retardée jusqu'à l'adoption d'un cycle de financement supplémentaire, choisissant essentiellement de « repousser l'échéance » d'une année supplémentaire. Les excuses du gouvernement, y compris du ministre Champagne, pour expliquer pourquoi il leur a fallu tant de temps pour publier la liste sonnent creux étant donné, comme l'établit ce rapport, qu'il y a eu un changement décisif dans les relations entre le Canada et la République populaire de Chine depuis 2017, que le gouvernement a eu de nombreuses années pour reconnaître et rectifier ce qui s'est passé depuis qu'il est entré en fonction, et qu'il a choisi à maintes reprises de retarder l'action.

Ces retards ont imposé des pressions inacceptables aux organismes universitaires canadiens qui se sont retrouvés sans les conseils du gouvernement dont ils avaient besoin et ont mis en péril les intérêts canadiens. Les retards des libéraux dans la présentation de leurs lignes directrices ont non seulement retardé l'impact de ces lignes directrices d'une année supplémentaire, mais ont également sapé cette étude, étant donné que les lignes directrices n'ont été publiées qu'après que le Comité ait reçu des témoignages. Il est clair que le rapport doit être révisé afin que le Comité puisse recevoir de nouveaux témoignages sur la liste retardée depuis longtemps, et sur les ajustements qui seront nécessaires pour garantir que la recherche canadienne reste sûre.

Le fait de ne pas interdire spécifiquement des organisations telles que Huawei porte un coup terrible à la crédibilité des dernières politiques libérales. Contrairement aux affirmations des libéraux, il s'agit clairement d'un problème permanent, comme le démontre la récente décision de l'*Openmind Research Institute*, en Alberta, de s'associer à Huawei pour des recherches dans le domaine crucial de l'intelligence artificielle.¹² Compte tenu des dangers posés par le risque que l'intelligence artificielle avancée tombe entre de mauvaises mains, il reste choquant que les libéraux refusent de nommer spécifiquement Huawei.

Comme David Vigneault, le directeur du Service canadien du renseignement de sécurité, l'a publiquement averti, les risques posés par la République populaire de Chine ont progressé à un tel niveau que « Tout ce qu'ils font dans nos universités et dans les nouvelles technologies, cela retourne dans un système très organisé pour créer des applications à double usage pour l'armée » et, étant donné que ce comité a reçu des témoignages d'experts caractérisant cela comme une « menace existentielle », les dangers de l'IA avancée tombant entre de mauvaises mains, et les avertissements publics du directeur du SCRS selon lesquels « tout ce qu'ils font dans nos universités et dans les nouvelles technologies est réinjecté dans un système très organisé pour créer des applications à double usage pour l'armée » et, étant donné que ce comité a également reçu des témoignages d'experts qualifiant cela de « menace existentielle »

¹² *Globe and Mail*, [Top AI researcher launches new Alberta lab with Huawei funds after Ottawa restrictions](#) 24 novembre 2023

pour le Canada, l'incapacité de ce gouvernement à protéger de manière adéquate la recherche canadienne reste inacceptable.

Cela est apparu de plus en plus clairement, par exemple dans la manière dont les libéraux et leurs partenaires de coalition, le NPD, ont cherché à étouffer l'enquête sur les fuites du laboratoire de Winnipeg.¹³ Il est même allé jusqu'à poursuivre un président libéral devant les tribunaux en violant de manière choquante le privilège parlementaire pour tenter de supprimer ces informations.¹⁴ En fin de compte, leur bilan montre qu'ils sont prêts à tout pour cacher leurs échecs répétés et leur refus de publier les nouvelles lignes directrices jusqu'à ce qu'il soit trop tard pour que ce Comité puisse les examiner correctement fait malheureusement partie de ce schéma.

Recommandation 2 : Le gouvernement devrait publier un arrêté ministériel pour conseiller aux provinces et aux universités canadiennes d'interdire les partenariats de recherche avec la RPC et les dictatures étrangères, qui devrait inclure une liste permanente d'entités avec lesquelles la recherche ne devrait pas être menée.

Recommandation 3 : Le Comité permanent de la science et de la recherche devrait recevoir d'autres témoignages, y compris de la part du ministre responsable, afin de garantir que nous puissions étudier correctement la politique longtemps retardée du gouvernement et formuler des recommandations appropriées dans un rapport actualisé.

Conclusion

Le gouvernement libéral n'a pas accordé la priorité nécessaire à la protection de notre recherche, de notre précieuse propriété intellectuelle et de nos institutions de recherche contre des relations dangereuses avec des régimes tels que la RPC. Nous ne pouvons pas laisser cette situation se prolonger plus longtemps. Comme l'explique clairement ce rapport dissident, le gouvernement doit agir. Nous ne pouvons pas permettre au gouvernement NPD-Libéral de retarder encore ce dossier.

¹³ *National Post*, 26 mars 2024, [Second time is the charm: Conservatives succeed in launching probe into Winnipeg lab documents](#)

¹⁴ *Globe and Mail*, 17 août 2021, <https://www.theglobeandmail.com/politics/article-speaker-anthony-rota-cites-afghan-detainee-matter-in-court-dispute/>

Rapport complémentaire d'un député du Bloc Québécois

Le député du Bloc Québécois du Comité permanent de la science et de la recherche souhaite remercier le personnel de la Bibliothèque du Parlement, les greffiers ainsi que les interprètes pour tout le travail effectué dans le cadre de cette étude. Il tient également à saluer l'apport essentiel des témoins pour leurs présentations éclairantes.

Le présent rapport complémentaire vise à mettre en lumière la quatrième recommandation du présent rapport, qui brime la liberté scientifique, et entre potentiellement en violation avec les champs de compétences du Québec.

« Que le gouvernement du Canada envisage l'adoption de mesures contraignantes pour s'assurer que les établissements d'enseignement postsecondaire suivent les Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche et la Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes pour être éligibles à recevoir du financement du gouvernement fédéral »

Alors que les trois conseils subventionnaires fédéraux financent seulement environ 10 % de la recherche au Canada, les universités sont responsables de trouver les 90 % restants, financés par les provinces, l'industrie, les acteurs privés et les acteurs étrangers.

Mettre des conditions supplémentaires à ce financement, déjà peu accessible et peu conséquent, n'est pas nécessaire, d'autant qu'il est le principal levier du gouvernement fédéral.

À ce stade, il n'est également pas souhaitable de voir que le gouvernement fédéral pourrait utiliser un financement comme arme pour faire suivre et adopter une conduite, qui plus est dans le domaine de l'éducation, qui relève exclusivement du Québec.

Ainsi, il est préférable de retirer cette recommandation, et de laisser aux provinces et au Québec la mise en œuvre de telles mesures.

